



SEPTEMBRE 2005



BIENVENUE AUX U.S.A.

REVUE ÉLECTRONIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS



Directeur de la rédaction	Thomas Cooney
Rédactrice en chef	Rebecca Ford Mitchell
Rédacteurs adjoints	Merle David Kellerhals David Denny Jacquelyn Porth Charlene Porter
Documentalistes	Samuel Moncrief Anderson George Burkes Jeffrey Mason Vivian Stahl
Recherche photographique	George Brown Tim Brown Gloria Castro Barry Fitzgerald Ann Monroe Jacobs
Couverture	Christian Larson
Version française	Africa Regional Services, Paris
Directrice de la publication	Judith Siegel
Réviseur	Richard Huckaby
Responsable de la production	Christian Larson
Responsables adjointes de la production	Chloe Ellis Sylvia Scott
Conseil de rédaction	Alexander Feldman Kathleen Davis Francis Ward

En couverture : des étudiants embarquent dans un avion à Bournemouth, en Angleterre. (Copyright Air TeamImages 2005 Photo de Colin Work)

Le Bureau des programmes d'information internationale du département d'État des États-Unis publie cinq revues électroniques – « Perspectives économiques », « Dossiers mondiaux », « Démocratie et droits de l'homme », « Les Objectifs de politique étrangère des États-Unis » et « La Société américaine » – qui examinent la société, les valeurs, la pensée et les institutions des États-Unis, ainsi que les principales questions intéressant les États-Unis et la communauté internationale. Chacune de ces revues est cataloguée par volume (le nombre d'années de publication) et par numéro (numéros publiés dans l'année).

Une nouvelle revue est publiée chaque mois en anglais et est suivie deux à quatre semaines plus tard d'une version en français, en portugais, en espagnol et en russe. Certains numéros sont également traduits en arabe et en chinois, et dans d'autres langues encore.

Les opinions exprimées dans les revues ne représentent pas nécessairement le point de vue ou la politique du gouvernement des États-Unis. Le département d'État des États-Unis n'est nullement responsable du contenu ou de l'accessibilité des sites Internet indiqués en hyperlien ; seuls les éditeurs de ces sites ont cette responsabilité. Les articles publiés dans ces revues peuvent être librement reproduits et traduits en dehors des États-Unis, sauf indication contraire ou sauf mention de droit d'auteur. Les photos protégées par un droit d'auteur ne peuvent être utilisées qu'avec l'autorisation de la source indiquée.

Les numéros les plus récents, les archives ainsi que la liste des journaux à paraître sont disponibles sous divers formats à l'adresse suivante :

«<http://usinfo.state.gov/journals/journals.htm#fr>»

Veuillez adresser toute correspondance au siège de l'ambassade des États-Unis de votre pays ou bien à la rédaction :

Editor, eJournal USA : Foreign Policy Agenda
IIP/T/IS
U.S. Department of State
301 4th St. S.W.
Washington, D.C. 20547
États-Unis d'Amérique
Adresse électronique : ejforpol@state.gov

AVANT-PROPOS

Si vous n'avez pas cherché à obtenir un visa depuis deux ans, vous serez peut-être surpris des progrès réalisés par les États-Unis au plan de la conciliation de deux impératifs concurrentiels: la protection des frontières et l'accueil des étrangers. La volonté du peuple américain d'encourager les échanges internationaux et de conserver une société ouverte est l'une des expressions de ses valeurs intemporelles.

Parmi les derniers changements, signalons la manière plus expéditive dont sont conduits les entretiens pour les visas d'étudiants et d'affaires, l'amélioration de la technologie requise pour les documents biométriques et l'augmentation du nombre des agents d'immigration chargés d'aider les demandeurs de visas. Les États-Unis continuent en outre à envisager de nouvelles initiatives destinées à rendre les déplacements plus sûrs et plus rapides.

Cette revue vous offre les informations dont vous avez besoin pour faciliter dans toute la mesure du possible votre voyage aux États-Unis. Il donne aussi des définitions des acronymes des programmes du gouvernement américain concernant les déplacements et explique comment ils s'intègrent avec ceux des autres pays.

« Bienvenue aux États-Unis » entend clairement montrer que les États-Unis sont prêts à accueillir à bras ouverts les visiteurs qui souhaitent faire des études, des affaires ou simplement du tourisme dans leurs 50 États fédérés.

La revue commence par une explication des procédures du passage de la frontière; viennent ensuite



Photo LAWA de Jay Berkowitz

deux articles écrits à la première personne par un agent consulaire et par un agent des douanes et de la protection des frontières, qui expliquent ce que c'est que d'être de l'autre côté du guichet et d'essayer de déterminer qui est un visiteur légitime pour le court terme.

La section suivante suggère au visiteur des manières moins connues d'explorer les États-Unis, notamment un périple organisé sur le thème du patrimoine musical américain par le musicologue de renom John Edward Hasse.

Des spécialistes des programmes d'échanges d'étudiants offrent des conseils

sur la manière de faire une demande d'admission et de payer les études à l'université, et des étudiants étrangers racontent leur séjour aux États-Unis.

Enfin, un groupe de fonctionnaires et d'hommes d'affaires discute sans fard des procédures liées à l'obtention d'un visa pour voyage d'affaires. Deux dirigeants d'entreprise – l'un de Santiago du Chili et l'autre de Hongkong – décrivent leur expérience de déplacement aux États-Unis après le 11 septembre 2001.

La revue se termine par une bibliographie d'ouvrages pertinents et une liste de sites Internet utiles.

Bienvenue à ce numéro de notre revue électronique du département d'État

La rédaction



BIENVENUE AUX U.S.A.

DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS / SEPTEMBRE 2005 / VOLUME 10 / NUMÉRO 2

<http://usinfo.state.gov/journals/journals.htm>

4 ACCUEIL

MME CONDOLEEZZA RICE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT

5 Démystifier la procédure de délivrance des visas

La grande majorité des gens qui souhaitent venir aux États-Unis ne rencontrent pas d'obstacles insurmontables. Cet article vous donne tous les détails sur la procédure à suivre.

Biométrie: de la couleur des yeux aux empreintes iridiennes

Enlever ses chaussures, écarter les bras? Les nouvelles règles imposées aux voyageurs

14 Encadré: Photographies d'identité

16 De l'autre côté du guichet des passeports

JON PIECHOWSKI, AGENT CONSULAIRE AU CAIRE

Un responsable des visas dans l'une des plus grandes ambassades du monde décrit son travail.

17 Les agents aux frontières: les premiers à protéger, les premiers à accueillir

KATHLEEN FAWS, AGENT DES DOUANES ET DE LA

PROTECTION DES FRONTIÈRES, AFFECTÉE À WASHINGTON

Un agent qui doit décider d'admettre ou non les arrivants aux États-Unis parle de son métier et des gens qu'elle rencontre.

18 Encadré: Les voyages aux États-Unis – quelques chiffres

POUR LES TOURISTES

19 Quelque chose pour tout le monde

La population et la géographie des États-Unis sont très variées, et tout le monde peut y trouver quelque chose d'intéressant à explorer.

20 Une tournée musicale des États-Unis

JOHN EDWARD HASSE, DIRECTEUR DE LA MUSIQUE AMÉRICAINE À L'INSTITUT SMITHSONIAN

Un musicologue propose une forme originale de tournée aux États-Unis: explorer les styles aussi nombreux que variés de leur patrimoine musical.

26 PHOTOTHÈQUE: TRÉSORS AMÉRICAINS

Des scènes à découvrir en dehors des sentiers battus.

POUR LES ÉTUDIANTS

32 Recevoir une éducation de qualité et apprendre à connaître les États-Unis

Chaque année, les États-Unis accueillent plus de cinq cent mille étudiants étrangers.

35 L'occasion d'une vie: les admissions d'étudiants étrangers aux États-Unis

DALE EDWARD GOUGH, DIRECTEUR DU SERVICE DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE À L'ASSOCIATION AMÉRICAINE DES SERVICES D'INSCRIPTION ET D'ADMISSION UNIVERSITAIRES

Un spécialiste offre des conseils sur la façon de s'inscrire dans une université américaine.

38 L'enseignement supérieur aux États-Unis : l'aspect financier

NANCY KETEKU, COORDONNATRICE RÉGIONALE DU CONSEIL ÉDUCATIF POUR L'AFRIQUE AU DÉPARTEMENT D'ÉTAT, AFFECTÉE À ACCRA (GHANA)

Non seulement des études aux États-Unis représentent un excellent investissement, mais il existe aussi de nombreuses options de financement.

42 Expériences vécues

Trois étudiants étrangers partagent leurs impressions de la vie estudiantine aux États-Unis

- « Une décision que vous ne regretterez jamais »

Nyasha Kanganga, du Zimbabwe, étudiante au collège universitaire Sainte-Catherine, à Saint-Paul (Minnesota)

- « Une expérience extraordinaire »

Arnab Basu, de l'Inde, étudiant de deuxième cycle à l'université Carnegie Mellon, à Pittsburgh (Pennsylvanie)

- « Une occasion extraordinaire »

Pavel Repyeuski, de Biélorussie, ancien étudiant à l'Ithaca College de New York

46 POUR LES VOYAGEURS D'AFFAIRES

Les voyages d'affaires aux États-Unis

Des experts du gouvernement et du monde des affaires discutent des mesures récemment prises pour faciliter les voyages d'affaires et promouvoir les échanges commerciaux aux États-Unis

- **Douglas Baker**, ministre adjoint du commerce pour les services ;
- **Elizabeth Dickson**, conseillère auprès des services d'immigration d'Ingersoll-Rand ;
- **Janice Jacobs**, secrétaire d'État adjointe au service des visas ;
- **Randel Johnson**, vice-président de la Chambre de commerce des États-Unis ;
- **Michael Neifach**, directeur de la politique d'immigration au ministère de la sécurité intérieure ;
- **Alexander Feldman**, coordinateur des programmes d'information internationale du département d'État

54 Expériences de voyage

Deux directeurs d'entreprise évoquent leurs expériences de déplacements aux États-Unis

- « J'entre et je sors sans problèmes »

Carlos Vanni, Bac Florida Bank de Santiago (Chili)

- « Sécurité renforcée, incommodité minime »

Jimmy Chan, RJP Limited, Hongkong

DOCUMENTATION

56 Bibliographie (en anglais)

57 Sites Internet (en anglais)



PRÉSENTATION VIDÉO

LES VOYAGES D'AFFAIRES AUX ÉTATS-UNIS

- Faciliter les voyages d'affaires
- Les visas d'admission aux États-Unis
- Obtenir un visa d'affaires
- Quand on a besoin d'assistance

<http://www.usinfo.state.gov/journals/https/0905/ijpe/ijpe0905.htm>

Bienvenue aux États-Unis

MME CONDOLEEZZA RICE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT



U.S. Department of State

Mme Condoleezza Rice, secrétaire d'État

Chaque année, des millions de visiteurs affluent aux États-Unis. Chacun d'eux, touriste, homme ou femme d'affaires ou immigrant, apporte son écot à la vie culturelle, éducative et économique du pays. C'est avec joie que je souhaite la bienvenue à tous nos invités.

Nous apprécions, aux États-Unis, que les visiteurs explorent notre culture, rencontrent nos concitoyens et parcourent notre pays. Réciproquement, nous nous réjouissons d'en apprendre davantage, à leur contact, sur la richesse et la diversité de leur culture, de leur histoire, de leur langue et de leurs idées.

Le président Bush et moi sommes convaincus que l'enrichissement des liens fondés sur le respect, la compréhension et l'appréciation des valeurs communes aux différents pays, modes de vie et religions nous aidera à construire un monde plus sûr et meilleur. La clé du succès réside dans l'instauration de rapports personnels et d'un climat de compréhension mutuelle.

Nous sommes persuadés que les voyages et les échanges interpersonnels sont de puissants instruments de transformation. Les participants aux programmes d'échanges internationaux – tant Américains qu'étrangers – ne cessent de dire comment leurs expériences ont transformé leur vie à jamais.

Nation d'immigrés, les États-Unis ont toujours accueilli les visiteurs. Nous continuerons à œuvrer de toutes nos forces pour garantir la sécurité de tous les individus, touristes et résidents, sur notre sol et à apprécier la richesse et la diversité que les visiteurs apportent dans notre grand pays. ■

Démystifier la procédure de délivrance des visas

Le présent article contient des renseignements de base sur la procédure de délivrance des visas, un glossaire de termes spécialisés ainsi que des encadrés qui fournissent des indications complémentaires sur la biométrie, les règles récentes à même d'affecter les voyageurs et quelques statistiques sur les voyages aux États-Unis.

Comme tout autre pays d'accueil, les États-Unis veulent avoir des informations de base sur leurs hôtes : leur identité, leur date d'arrivée et leur date de départ. Ces renseignements sont recueillis dans le cadre de la procédure de délivrance des visas. La plupart des ressortissants de pays étrangers doivent être en possession d'un visa pour entrer aux États-Unis, et la grande majorité des gens qui souhaitent venir dans notre pays ne rencontrent pas d'obstacles insurmontables.

- En 2004, près des trois quarts de tous les demandeurs ont vu leurs démarches aboutir. Parmi ceux qui sollicitaient un visa d'étudiant, environ 80 % ont vu leurs efforts couronnés de succès.
- Par ailleurs, l'année dernière, le nombre des voyageurs venus pour affaires ou pour des raisons touristiques a affiché une hausse de 12 %, tandis que le nombre d'étudiants qui sont entrés sur le territoire des États-Unis en possession d'un visa de non-immigrant a progressé de 4 %.

Les visas

Un visa est un document qui permet à son titulaire de demander l'autorisation de franchir la frontière du pays qui l'a délivré. Conformément à la loi des États-Unis, c'est au département d'État qu'incombe la délivrance des visas. L'un de ses agents consulaires, après avoir examiné les papiers du demandeur et avoir convoqué ce dernier pour un bref entretien, détermine si celui-ci remplit les conditions requises : c'est ce qu'on appelle la procédure d'attribution. Ce sont les agents consulaires qui ont le dernier mot dans toutes les affaires de visas.



Photo AP/WWP de Marcio Jose Sanchez

De même que le fait de remplir un formulaire de demande ne garantit pas l'octroi d'un visa, le fait d'être en possession d'un visa ne garantit pas l'entrée aux États-Unis. La détention de ce titre indique simplement qu'un agent consulaire a examiné la demande du porteur et qu'il a déterminé que celui-ci remplissait les conditions

requis pour se rendre à un poste-frontière des États-Unis à des fins précises.

Au poste-frontière, c'est un agent d'immigration qui devra décider d'autoriser le titulaire du visa à franchir la frontière ou non. Seul ce fonctionnaire, qui relève du ministère de la sécurité intérieure (DHS, Department of Homeland Security), est compétent pour admettre des ressortissants étrangers aux États-Unis. Ceci dit, il est très inhabituel qu'un voyageur titulaire d'un visa délivré en bonne et due forme soit refoulé à la frontière.

La procédure

La première démarche à accomplir quand on veut obtenir un visa d'entrée aux États-Unis consiste à remplir un formulaire de demande, le DS-156 (<http://evisaforms.state.gov>). Il faut ensuite prendre rendez-vous avec l'ambassade des États-Unis de son pays (http://travel.state.gov/travel/tips/embassies/embassies_1214.html). Muni de son formulaire dûment rempli, de son passeport, d'une photo d'identité et de justificatifs, le voyageur sera reçu à l'ambassade ou au consulat, où il sera interrogé sur le motif de son séjour. Il devra s'acquitter des frais de constitution de son dossier, soit 100 dollars à l'heure actuelle. Le visa qui lui sera délivré lui donne le droit de se rendre à un point d'entrée des États-Unis, où un autre fonctionnaire examinera une fois de plus ses documents

avant de l'autoriser à franchir la frontière.

Cette procédure a été légèrement modifiée depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001, pour des raisons de sécurité :

- Tous les demandeurs de sexe masculin âgés de 16 à 45 ans sont tenus de remplir un formulaire supplémentaire, le DS-157, dans lequel ils doivent donner des renseignements détaillés sur leurs déplacements antérieurs et leur affiliation à diverses institutions. Les agents consulaires sont autorisés à demander à d'autres voyageurs de remplir ce formulaire.
- Tous les étudiants et les visiteurs associés à un programme d'échange, indépendamment de leur nationalité, doivent remplir un formulaire supplémentaire et s'inscrire au SEVIS par le biais de l'institution qui les parraine.
- Pratiquement tous les demandeurs doivent avoir un entretien en personne avec un agent consulaire. Auparavant, les agents consulaires pouvaient accorder une dérogation, et certains agents de voyage étaient autorisés à soumettre les demandes de visa pour leurs clients. Comme ce n'est plus le cas, le département d'État a considérablement augmenté le nombre de ses agents consulaires ces trois dernières années et il s'est employé à améliorer le système de prise de rendez-vous.
- Des dispositifs techniques ont été mis en place pour faciliter le partage électronique non seulement des fichiers relatifs aux demandes de visas et des renseignements recueillis tant par les organes chargés de l'application des lois que les organismes de veille, mais aussi des informations concernant les inscriptions des étudiants. Depuis 2004, les techniques, la consolidation des banques de données et la correction des problèmes susceptibles de se faire jour dans ces domaines ont fait l'objet d'améliorations considérables, de sorte que le nombre de dossiers en instance a été réduit.
- Depuis 2004, les ambassades ont pour instructions d'accélérer la procédure de délivrance de visas aux étudiants et aux personnes qui se déplacent pour affaires. Dès lors, les consulats ont mis en place un



Photo AP/WWP de Stephen J. Boitano

système de prise de rendez-vous et ils accordent une attention prioritaire au traitement de ces demandes.

- Les États-Unis et beaucoup d'autres pays commencent à adopter des visas, passeports et autres documents d'entrée et de sortie qui soient impossibles à falsifier, lisibles en machine et assortis d'une photographie numérique ainsi que d'identifiants biométriques, empreintes digitales par exemple. Ainsi le voyageur dont les empreintes digitales des deux index auront été saisies par scanner au moment de la demande de visa devra-t-il se soumettre à la même procédure à son arrivée aux États-Unis, à titre de vérification.

- Tous les transporteurs maritimes et aériens sont tenus de fournir aux agents d'immigration des États-Unis des renseignements sur l'identité de tous leurs passagers.

- Les passagers qui seraient tenus d'obtenir un visa pour entrer aux États-Unis sont soumis à la même obligation s'ils transitent par les États-Unis.

Ces obligations et les coûts associés à la délivrance d'un visa sont comparables aux démarches qu'imposent les autres démocraties ; l'obligation d'être titulaire d'un visa, la perception de droits et les éventuelles restrictions imposées se fondent sur le principe de la réciprocité avec les autres pays : autrement dit, les ressortissants des États-Unis sont soumis à des formalités comparables quand ils se rendent à l'étranger.

Prendre ses dispositions : prévoir le temps d'attente

Même si les délais ont été considérablement réduits ces derniers temps, le voyageur doit cependant rester prudent et commencer les formalités de demande de visa dès qu'il forme l'intention de se déplacer. Il faut du temps pour remplir tous les formulaires, réunir les documents qui doivent être présentés au moment de l'entretien avec un agent consulaire et obtenir un rendez-vous à cette fin.

Comme chaque voyageur constitue un cas particulier, les formalités (et le temps qu'il faut pour les accomplir) varient d'une personne à l'autre. Les personnes désireuses de venir aux États-Unis pour faire des études ou pour travailler, par exemple, doivent remplir des formulaires supplémentaires et fournir plus de documentation que les touristes.

De même, les délais pour obtenir un rendez-vous varient en fonction des pays. Les ambassades des États-Unis affichent leur estimation des temps d'attente au site http://travel.state.gov/visa/temp/wait/tempvisitors_wait.php. Les étudiants et les voyageurs pour affaires doivent se renseigner au sujet de la procédure accélérée.

Le département d'État est déterminé à rendre la procédure de demande de visa plus facile à comprendre. Dans cet esprit, nous proposons à la fin de cette revue une liste de ressources importantes.

L'entretien

Il est de la plus haute importance que le voyageur se prépare minutieusement à l'entretien qu'il aura avec un agent consulaire.

Le voyageur doit présenter non seulement un formulaire dûment rempli, le récépissé confirmant le paiement des droits, un passeport valide et une photo d'identité répondant à des critères précis, mais aussi des documents visant à prouver qu'il a l'intention de retourner dans son pays à la fin de son séjour aux États-Unis.

Quiconque sollicite un visa d'étudiant doit aussi présenter un reçu confirmant le paiement des droits associés au formulaire SEVIS I-901 [<http://www.ice.gov/graphics/sevis/i901/faq2.htm>]

Lors d'un entretien de courte durée, un agent consulaire demandera à la personne qui sollicite l'octroi d'un visa d'expliquer les raisons du séjour qu'elle compte faire aux États-Unis et il examinera les documents qui lui seront soumis. En outre, l'empreinte des deux index du demandeur sera saisie par scanner numérique sans encre, conformément aux mesures de sécurité prévues dans le cadre du programme US-VISIT, et l'agent consulaire vérifiera si le nom du demandeur figure dans les banques de données contenant le nom et le dossier des personnes jugées inaptes à recevoir un visa ou celles dont la demande de visa nécessite un examen plus approfondi.

Le demandeur saura dès la fin de l'entretien si un visa lui sera accordé ou non. La plupart des visas sont délivrés en l'espace d'une semaine. Toutefois, si des questions se posent en matière de sécurité, quelques semaines de plus peuvent s'écouler, le temps de procéder à des vérifications supplémentaires.

La personne qui se voit refuser un visa a toujours le droit de faire une nouvelle demande. Elle doit alors soumettre un complément de pièces justificatives et s'acquitter à chaque fois du droit d'un montant de 100 dollars, non remboursable.

Refus de visas

L'agent consulaire doit examiner la situation particulière de chaque demandeur et appliquer en conséquence les lois des États-Unis relatives à l'immigration.

Le critère de refus le plus souvent retenu, dit 214 (b), est l'impossibilité du demandeur de justifier de la solidité de ses attaches dans son pays de résidence, et donc de la nature temporaire de son séjour aux États-Unis. Par « attaches », on entend les divers aspects de la vie qui lient une personne à son pays de résidence. L'obligation qui incombe au demandeur de prouver qu'il a un lieu de résidence dans son pays et qu'il n'a nullement l'intention de l'abandonner est stipulée dans la loi, en l'occurrence l'Immigration and Nationality Act [<http://ufafis.org/visa/visadenials.asp>].

Le demandeur peut montrer qu'il compte regagner son pays à la fin de son séjour aux États-Unis de diverses manières : il peut prouver qu'il a un emploi ou qu'il est inscrit dans un établissement d'enseignement dans son pays ; que des membres de sa famille y résident ; qu'il y détient des avoirs substantiels, par exemple une maison ou un compte en banque bien garni, etc. Aucune pièce justificative particulière, aucun ensemble précis de circonstances ne peut garantir la délivrance d'un visa, mais les éléments à l'appui de la demande de visa doivent être convaincants. En vertu de la loi, c'est au demandeur qu'incombe la responsabilité de justifier d'une résidence permanente dans son pays.

Le demandeur qui se voit refuser un visa parce qu'il n'a pas réussi à convaincre l'agent consulaire de son intention de quitter les États-Unis à la fin de son séjour peut soumettre une nouvelle demande si sa situation change ou qu'il réunit des preuves supplémentaires de ses attaches. Il devra alors s'acquitter une fois de plus des droits associés à la demande de visa.

Les agents consulaires sont conscients des diverses caractéristiques culturelles et sociales que revêtent les attaches dans divers pays, et ils comprennent que les jeunes demandeurs n'ont peut-être pas eu le temps de forger des liens financiers importants. Ils tiennent compte de tous ces éléments quand ils prennent leur décision.

Ils peuvent refuser d'octroyer un visa pour d'autres raisons, par exemple si le demandeur est atteint d'une maladie contagieuse, qu'il a un casier judiciaire ou qu'il est associé à des activités terroristes.

Nous donnons ci-après la définition de quelques termes couramment employés dans le contexte de la procédure de délivrance de visas. Chaque définition est suivie d'un lien vers une explication plus détaillée.

Glossaire de termes relatifs aux visas



Photo AP/WWP de Sergey Ponomarev

Biométrie : La collecte de renseignements biométriques permet d'identifier les individus à partir de caractéristiques biologiques qui leur sont propres, telles les empreintes digitales ou iridiennes.

Les indicateurs biométriques protègent les voyageurs dans la mesure où il est extrêmement difficile à des intrus d'assumer l'identité de ces derniers, même en cas de vol ou de copie de leurs documents de voyage. La collecte de données biométriques garantit que le titulaire du passeport ou du visa est bien la personne à qui il a été délivré.

[<http://www.dhs.gov/dhspublic/display?content=4542>]



Photo AP/WWP de Bobbie Hernandez

Carte de passage de la frontière (BCC, *Border Crossing Card*) : À la place du visa B1/B2 (délivré aux gens d'affaires et aux touristes), les voyageurs mexicains qui remplissent les conditions requises peuvent présenter une carte destinée à faciliter leur entrée aux États-Unis en simplifiant les formalités à la frontière. Valable dix ans, elle contient de nombreuses caractéristiques sécuritaires. On l'appelle souvent le « visa laser ».

Même avant les attentats terroristes de 2001, la loi stipulait déjà que ces cartes devaient contenir un identifiant biométrique, par exemple une empreinte digitale, et être lisibles en machine. Toutes les procédures sécuritaires ultérieures de départ et de sortie des États-Unis ont

fini par être calquées sur ce programme d'octroi de cartes.

[http://travel.state.gov/visa/immigrants/info/info_1336.html]



Photo AP/WWP de Jan Bauer

Passeport à puce : C'est un passeport de haute technologie, à lecture optique et qui contient un circuit intégré (puce) capable de stocker des données biographiques et biométriques concernant son porteur, conformément aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Le passeport électronique américain contiendra une photographie numérique du visage de son titulaire. Cette photo sera comparée au visage du voyageur à l'aide des techniques de reconnaissance faciale, ce qui constituera un puissant moyen de dissuasion contre la fraude.

La puce, qui sera insérée au verso de la couverture du passeport, contiendra également des renseignements biographiques destinés à être comparés aux informations portées sur la page du passeport, dans la zone à lecture optique, qui contient ces mêmes données, ce qui permettra de détecter toute falsification. Une signature numérique protégera les données stockées dans la puce contre les tentatives d'altération.

Le contenu des puces pourra être lu à une distance maximale de 10 cm. Dans le souci d'atténuer le risque de lecture non autorisée des données contenues dans la puce, les États-Unis vont intégrer au passeport un dispositif visant à empêcher toute interception une fois le passeport fermé. De surcroît, les États-Unis envisagent sérieusement de recourir à un système de contrôle d'accès de base de façon à réduire le risque de lecture non autorisée ou d'interception des données quand le passeport est lu au poste-frontière. Il s'agit d'un dispositif analogue au système de code PIN dans la mesure où il subordonne l'accès aux données contenues dans la puce à la lecture préalable de caractères figurant sur la page des données du passeport, dans la zone à lecture optique.

Les États-Unis comptent que tous les passeports américains délivrés à partir du 26 octobre 2006 seront des passeports à puce et, à compter de cette date, tous les pays qui participent au programme d'exemption de visa seront tenus de commencer à délivrer des passeports à puce.

Le titulaire d'un passeport à lecture optique délivré avant le 26 octobre 2006 pourra continuer d'utiliser ce document jusqu'à sa date de fin de validité.

[http://www.cbp.gov/xp/cgov/import/commercial_enforcement/ctpat/fast/]



Photo AP/WWP

Programme de commerce libre et sécurisé (FAST, Free and Secure Trade) : Pour accélérer la circulation du trafic commercial à la frontière sans nuire en rien à la sécurité, les États-Unis, le Mexique et le Canada participent au programme électronique FAST, lequel intègre des principes courants de gestion des risques, la sécurité de la chaîne d'approvisionnement, des partenariats avec l'industrie et le recours à des techniques de pointe visant à faciliter le traitement des marchandises.

Strictement volontaire, ce programme permet aux industriels connus et à faible risque de bénéficier du traitement accéléré de leurs cargaisons aux postes-frontière accessibles par voie terrestre, et ce par le biais de l'accès à des couloirs réservés et à des examens moins poussés, même en période à haut risque. Les camions doivent appartenir à un transporteur agréé, les biens transportés à un importateur agréé, et le routier doit être en possession d'une carte d'identification FAST valide.

Les cargaisons commerciales en provenance du Mexique doivent remplir deux conditions supplémentaires : les biens doivent provenir de fabricants agréés et être transportés dans des conteneurs hermétiquement scellés, conformément à des critères de haute sécurité, durant leur manutention dans les entrepôts, par les courtiers et par d'autres tiers.

[http://dhs.gov/dhspublic/interapp/content_multi_image/content_multi_image_0221.xml]

Passeports à lecture optique : Les ressortissants des pays qui participent au programme d'exemption de visa doivent obligatoirement être munis de ce type de passeport pour entrer aux États-Unis. Ces passeports contiennent des données biographiques codées qui tiennent sur deux lignes et dont le déchiffrement se fait par scanner, aux fins d'identification rapide par les douaniers et les agents chargés de la surveillance des frontières.

Ces données sont identiques à celles qui sont imprimées sur le passeport : nom, sexe, date et lieu de naissance, numéro de passeport et date de délivrance et d'expiration. En outre, ces passeports sont conformes aux normes fixées par l'Organisation de l'aviation civile internationale en ce qui concerne la taille du document, les critères de la photo d'identité et l'organisation des champs de données.

Les titulaires d'un passeport à lecture optique peuvent accomplir rapidement les formalités à la frontière, et en comparant les informations codées aux banques de données des organes chargés de l'application des lois, les agents d'immigration repèrent facilement les individus susceptibles d'être dangereux.

Le ressortissant d'un pays bénéficiaire du programme d'exemption de visa qui se présenterait à un poste-frontière aux États-Unis muni d'un passeport ancien modèle (et non à lecture optique) doit s'attendre à être refoulé s'il n'a pas obtenu de visa. En fait, il n'aura probablement pas le droit d'embarquer pour les États-Unis.

Le voyageur qui ignore le type de passeport dont il est titulaire doit se renseigner auprès de l'agence de délivrance des passeports de son pays de résidence.

[<http://www.dhs.gov/dhspublic/display?content=4499>]



Avec l'aimable autorisation du Bureau of Consular Affairs

NEXUS : Les personnes qui se déplacent fréquemment entre les États-Unis et le Canada devraient envisager de solliciter leur inscription au programme NEXUS qui vise à simplifier la traversée de la frontière entre ces deux pays, que celles-ci arrivent par la route, en avion ou par bateau. Ce programme s'applique aux voyageurs à faible risque qui ont fait l'objet d'une autorisation préalable.

Les candidats au programme NEXUS doivent se soumettre à un entretien, à la collecte de données biométriques et à la vérification de leurs antécédents. Ils ne peuvent bénéficier de ce programme qu'avec l'assentiment des deux pays. Une fois leur demande acceptée, les bénéficiaires reçoivent une carte d'identification munie d'une photographie qu'ils doivent présenter pour emprunter des couloirs réservés et accomplir ainsi rapidement les formalités à la frontière.

Ce programme a été institué à titre volontaire en 2002. Il suffit de faire une seule demande pour répondre aux conditions posées tant par les États-Unis que par le Canada. Les voyageurs qui se déplacent en groupe doivent savoir que chacun d'entre eux doit pouvoir justifier de son inscription au programme NEXUS pour que l'ensemble du groupe soit

autorisé à emprunter les couloirs réservés.

[http://www.cbp.gov/xp/cgov/travel/frequent_traveler/]

Visa de non-immigrant : Toute personne qui vient aux États-Unis à titre temporaire – comme touriste, pour affaires ou pour participer à un programme éducatif – est classée dans la catégorie des non-immigrants.

Système NSEERS d'inscription départ/sortie liée à la sécurité nationale : Le NSEERS (*National Security Entry/Exit Registration System*) est un registre sur lequel sont tenus de s'inscrire les visiteurs munis d'un visa de non-immigrant et qui ont été identifiés sur la base de critères de renseignement comme étant susceptibles de poser un risque élevé pour la sécurité, et ce à divers titres.

Durant leur séjour aux États-Unis, les visiteurs que cible ce programme doivent prendre régulièrement contact avec les autorités pour confirmer leur adresse et pour montrer qu'ils respectent les conditions sous lesquelles ils ont été admis aux États-Unis. Par exemple, ils doivent montrer qu'ils suivent des cours s'ils ont reçu un visa d'étudiant, qu'ils ne se livrent pas à des activités illicites et que leur visa n'est pas périmé.

La mise en place du NSEERS, consécutivement aux attentats terroristes de septembre 2001, constitue la première étape de la création d'un dispositif d'enregistrement des entrées et des sorties de toutes les catégories de visiteurs non immigrants. Maintenant que les banques de données SEVIS et US-VISIT sont opérationnelles, diverses catégories de visiteurs (par exemple les ressortissants de certains pays) ne sont plus tenues de se réinscrire lors de nouveaux séjours aux États-Unis. Toutefois, le ministère de la sécurité intérieure est en droit de contraindre certaines personnes à prendre contact avec les autorités durant leur séjour aux fins d'entretiens complémentaires.

[<http://www.ice.gov/graphics/specialregistration/index.htm>]

Réciprocité : Certains aspects de la délivrance de visas – tels le versement de droits de chancellerie ou la longueur de la validité du visa – se fondent sur le principe de la réciprocité. En d'autres termes, les États-Unis imposent aux ressortissants d'un pays donné les mêmes restrictions et les mêmes frais que celui-ci impose aux ressortissants américains.

Souvent, les pays œuvrent sur une base bilatérale à l'élimination des obstacles à la circulation des personnes. En 2005, par exemple, la Chine et les États-Unis ont conclu des accords en vertu desquels les étudiants, les gens d'affaires et les touristes qui remplissent les conditions voulues peuvent recevoir des visas valables 12 mois et pour des entrées multiples. Auparavant, cette durée était limitée à 6 mois, et le nombre d'entrées à 2.

[<http://travel.state.gov/visa/reciprocity/index.htm>]

Programme SENTRI – Réseau électronique sécurisé pour l'inspection rapide des voyageurs (*Secure Electronic Network for Travelers' Rapid Inspection*) : La frontière terrestre entre le Mexique et les États-Unis est la plus fréquentée au monde. En 1995, pour diminuer le temps d'attente à la frontière, des couloirs de circulation réservés aux habitués ont été créés en vertu du programme SENTRI.

Devant la forte augmentation du nombre de participants à ce programme depuis les attentats terroristes de septembre 2001, le gouvernement des États-Unis a récemment pris des mesures visant à accélérer les nouvelles inscriptions. Il s'est ainsi employé à augmenter le nombre des fonctionnaires préposés au traitement des inscriptions, à moderniser les techniques utilisées et à porter à deux ans, contre un précédemment, la durée de validité des inscriptions. Les personnes qui sollicitent leur inscription au programme SENTRI doivent fournir des empreintes digitales électroniques et verser un droit pour elles-mêmes, pour les membres de

LES PRINCIPALES CATÉGORIES DE VISAS DE NON-IMMIGRANTS

B-1 Visiteur temporaire, voyages d'affaires

B-2 Visiteur temporaire, voyages touristiques ou d'agrément

F-1 Étudiant, études générales ou linguistiques

F-2 Conjoint(e) ou enfant du titulaire d'un visa F-1

J-1 Participant à un programme d'échanges

J-2 Conjoint(e) ou enfant du titulaire d'un visa F-1

M-1 Participant à un programme de formation technique ou professionnelle

M-2 Conjoint(e) ou enfant du titulaire d'un visa M-1



Photo AP/WWP de David Maung

leur famille qui font eux aussi une demande d'inscription et pour leur véhicule. En effet, l'accès aux couloirs SENTRI est réservé exclusivement à l'usage des véhicules inscrits et dont tous les passagers sont eux-mêmes inscrits.

[http://www.cbp.gov/xp/cgov/travel/frequent_traveler/sentri.xml]

Système d'information SEVIS relatif aux étudiants et aux participants à des programmes d'échange (*Student and Exchange Visitor Information System*) : Tous les étudiants étrangers doivent être inscrits à la banque de données SEVIS par leur institution d'accueil avant de pouvoir obtenir un visa. Ce dispositif, accessible sur un site Internet depuis 2002, permet aux établissements d'enseignement des États-Unis de conserver des données précises et actualisées sur les étudiants étrangers et sur les participants aux programmes d'échange et les membres de leur famille ainsi que de communiquer cette information en temps réel au ministère de la sécurité intérieure (DHS) et au département d'État. La banque de données SEVIS est administrée par le service de contrôle de l'immigration et des douanes (ICE, « Immigration and Customs Enforcement »), lequel relève du DHS.

[<http://www.ice.gov/graphics/sevis/index.htm>]



Photo AP/WWP de Gregory Smith

Programme US-VISIT (*United States Visitor and Immigration Status Indicator Technology*) : Ce système automatisé d'entrée et de sortie collecte des renseignements biométriques relatifs aux visiteurs en vue de réduire le risque de fraude et d'interdire l'accès aux États-Unis aux personnes ayant un casier judiciaire.

Ce dispositif s'applique à tous les visiteurs non immigrants âgés de 14 à 79 ans, indépendamment de leur race, de leur origine nationale ou de leur religion, et qu'ils soient titulaires d'un visa ou exempts de cette obligation.

Pour la plupart des voyageurs, la procédure commence au moment de l'entretien avec un agent consulaire. Le demandeur d'un visa doit apporter une photo d'identité répondant à des critères précis et se soumettre à la saisie au scanner de l'empreinte de ses deux index. À son arrivée à un poste-frontière aux États-Unis, on reprendra sa photo et ses empreintes digitales au scanner aux fins de comparaison.

De surcroît, les renseignements sur son identité font l'objet d'une vérification auprès des banques de données des divers organes chargés de l'application des lois. Il s'agit en effet de vérifier si la personne a un casier judiciaire, si elle est connue sous un autre nom ou si elle figure sur les listes de surveillance en rapport avec la lutte antiterroriste. On commence aussi à intégrer des informations relatives aux passeports volés ou perdus.

Près de 30 millions de voyageurs ont participé au programme US-VISIT depuis sa mise en place, en 2004, dans 115 aéroports, 13 ports maritimes et les 50 ports terrestres les plus actifs du pays. Le ministère de la sécurité intérieure, qui est responsable de son administration, compte que ces procédures d'entrée seront instituées dans tous les autres ports terrestres d'ici à la fin 2005, et il met actuellement à l'essai des procédures analogues de sortie dans 12 aéroports et deux ports maritimes.

Le programme US-VISIT présente l'avantage non seulement de rehausser la sécurité pour tous, mais aussi de donner aux agents d'immigration la possibilité d'identifier rapidement les voyageurs légitimes qui arrivent aux États-Unis et de les accueillir en conséquence.

La plupart des Mexicains et des Canadiens participent à d'autres programmes d'entrée et de sortie ; ils sont donc exemptés de s'inscrire au programme US-VISIT.

[http://www.dhs.gov/dhspublic/interapp/editorial/editorial_0525.xml]

[http://www.dhs.gov/dhspublic/interapp/content_multi_image/content/content_multi_image_0006.xml]

[http://www.dhs.gov/dhspublic/interapp/editorial/editorial_0435.xml (vidéos et brochures multilingues)]

[US-VISIT : Guide d'entrée, étape par étape, en anglais (PDF, 1 page, 609 Ko)]

[US-VISIT : Guide de sortie, étape par étape, en anglais (PDF, 1 page, 768 Ko)]

Programme d'exemption de visa (VWP, *Visa Waiver Program*) : Ce programme, qui a été institué en 1986 en vue de promouvoir le tourisme et de faciliter les déplacements des ressortissants de pays alliés des États-Unis, permet aux gens d'affaires et aux touristes des pays visés d'entrer aux États-Unis sans visa pour une durée maximale de 90 jours. Les alliés des États-Unis ne participent pas tous à ce programme et, en fonction de la raison de leur voyage et des obstacles juridiques à leur admission aux États-Unis, les ressortissants de pays exemptés de visa ne remplissent pas nécessairement les conditions requises pour participer à ce programme.

Les vingt-sept pays couverts par le programme d'exemption de visa sont les suivants : Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunei, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Japon, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Saint-Marin, Singapour, Slovénie, Suède et Suisse.

Certaines catégories de voyageurs qui sont des ressortissants du Mexique, du Canada et des Bermudes n'ont pas besoin de visa pour entrer aux États-Unis, mais d'un point de vue juridique ces personnes relèvent d'une catégorie différente de celle des voyageurs exemptés de visa. Les critères auxquels doivent répondre les passeports émis par les pays bénéficiant de l'exemption de visa ne s'appliquent pas aux passeports des ressortissants du Mexique, du Canada et des Bermudes (voir ci-après : Initiative relative aux ressortissants de pays du continent américain).

Pour bénéficier du programme d'exemption, les pays doivent avoir adopté certaines dispositions d'ordre législatif, dont la réciprocité de l'exemption de visa pour les ressortissants des États-Unis, la délivrance de passeports à lecture optique et l'obligation de déclarer le vol de passeports sans délai. En outre, le taux de refus de visas d'entrée aux États-Unis doit être inférieur à 3 % pour les ressortissants de ces pays, et leur taux de violation des lois relatives à l'immigration (dépassement de la durée du visa, par exemple) doit lui aussi être faible. D'autre part, ces pays doivent se préparer à délivrer des passeports biométriques et donner la preuve de leur attachement à la sécurité des documents et des frontières, aux mesures de contrôle de l'immigration et à la coopération avec les organes chargés de l'application des lois. Quand ces conditions sont remplies, la participation des pays au programme d'exemption de visa ne compromet ni la sécurité des États-Unis ni leurs intérêts en matière d'application de la loi.

Les voyageurs autorisés à entrer aux États-Unis sans visa doivent être munis d'un passeport à lecture optique ou, selon la date de délivrance, un passeport biométrique avec photo numérisée ou un passeport à puce. Les voyageurs dispensés de visa font l'objet d'un bref examen avant d'être admis aux États-Unis et ils doivent se conformer au programme US-VISIT.

[http://www.travel.state.gov/visa/temp/without/without_1900.html#1]

Initiative relative aux ressortissants de pays du continent américain : La grande majorité des voyageurs non immigrants viennent de nos pays voisins au nord et au sud, à savoir le Canada et le Mexique. Naguère, les ressortissants de ces deux pays, ainsi que des Bermudes, bénéficiaient de divers avantages, notamment dans certains cas celui de franchir la frontière sans visa ni passeport.

Mais dans le nouveau contexte sécuritaire, il va s'avérer nécessaire, à terme, d'exiger des ressortissants de ces pays aussi bien que du nôtre qu'ils présentent un passeport valide ou d'autres documents sécurisés pour entrer ou rentrer aux États-Unis à partir de n'importe quel pays des Amériques. Ces dispositions ne s'appliqueront pas aux voyages entre les États-Unis et leurs territoires.

Au vu de l'ampleur du nombre de voyageurs en provenance d'autres États américains, ces dispositions seront appliquées progressivement, selon le calendrier suivant :

- À compter du 31 décembre 2006 – Seront tenus de présenter un passeport ou un autre document accepté tous les voyageurs qui se déplaceront par avion ou par bateau en provenance du Mexique, du Canada et des Bermudes ainsi que d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des Antilles.
- À compter du 31 décembre 2007 – Seront tenus de présenter un passeport ou un autre document accepté tous les voyageurs en provenance de pays des Amériques qui se rendront aux États-Unis par avion, par bateau ou par la route.

Qu'entend-on par « autres documents acceptés » ? À l'heure actuelle, les États-Unis proposent des cartes de voyage sécurisées dans le cadre des programmes SENTRI, NEXUS, FAST et BCC (voir ci-dessus) et ils étudient d'autres options qui feraient appel aux nouvelles techniques.

Les ressortissants de pays du continent américain doivent savoir qu'il n'est dorénavant plus possible d'entrer aux États-Unis en se contentant de présenter une carte de sécurité sociale ou un permis de conduire.

Autre point qui mérite d'être noté : Les parents qui se déplacent sans leur conjoint, les grands-parents ou les tuteurs qui voyagent avec des enfants pourraient avoir à présenter un document prouvant qu'ils ont la garde des enfants qui les accompagnent ou une lettre notariée, et signée par le parent absent, qui autorise les enfants à quitter le territoire national à destination d'un pays du continent américain. Cette disposition vise à empêcher le rapt d'enfants. En outre, les jeunes de moins de 18 ans qui se déplacent seuls doivent se munir d'une lettre dans laquelle le père, la mère ou un tuteur les autorise à sortir du territoire. En l'absence d'une telle documentation, ces voyageurs risquent d'être retenus à leur point d'entrée aux États-Unis. ■

BIOMÉTRIE : DE LA COULEUR DES YEUX AUX EMPREINTES IRIDIENNES

Le terme « biométrie » est souvent mal compris. Il désigne simplement la mesure d'une caractéristique biologique qui peut permettre l'automatisation de la procédure de reconnaissance des personnes. L'inscription non automatisée de caractéristiques biologiques sur les documents de voyage remonte à loin.

Dès le début du XVIII^e siècle, l'âge, la taille, le poids, la couleur des yeux, les signes distinctifs et le teint des passagers des navires figuraient sur le manifeste. L'invention de la photographie au XIX^e siècle – et de la photo en couleur au siècle suivant – a remplacé un bon nombre de ces éléments primitifs de description servant à identifier les voyageurs.

Rien d'étonnant, dès lors, qu'avec l'apparition de techniques perfectionnées les indicateurs biométriques automatisés se soient imposés en tant que norme, surtout à notre époque où de nouvelles menaces se font jour.



Photo AP/WWP de Chuck Stoodly

Les photographies numérisées permettent de cartographier les contours du visage et la texture de la peau. La saisie au scanner de points sur les yeux révèle les empreintes iridiennes, propres à chaque individu, et celle des empreintes digitales a mis fin à l'usage du rouleau, de l'encre humide et des cartes. Il suffit de placer ses deux index sur un lecteur électronique pour être rapidement identifié.

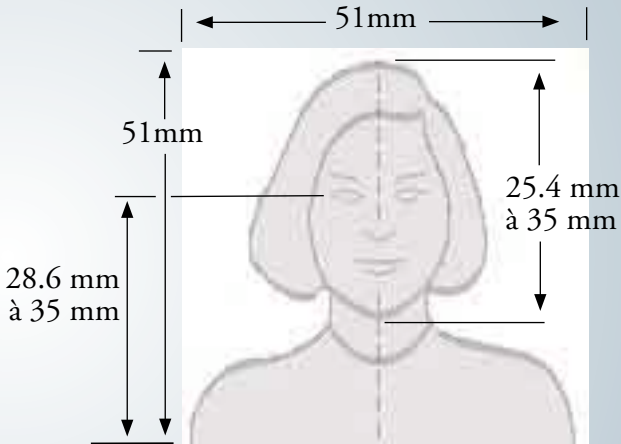
Les États-Unis sont loin d'être le seul pays à envisager de recourir aux indicateurs biométriques dans l'établissement des documents de voyage. De fait, les membres de l'Union européenne et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est sont en train d'adopter des mesures analogues afin de rehausser la sécurité des voyages internationaux pour tous.

[http://travel.state.gov/visal/immigrants/info/info_1336.html] ■

PHOTOGRAPHIES D'IDENTITÉ

Le jour de son entretien au consulat, le demandeur d'un visa doit apporter une photographie d'identité, non signée, qui réponde aux critères suivants :

- Elle doit avoir été prise au cours des six derniers mois, et c'est l'original qu'il faut apporter. Les copies, photocopies ou photos obtenues par balayage (scannage) numérique ne seront pas acceptées.
- La photo peut être en couleur ou en noir et blanc, mais non teintée.
- Elle doit tenir dans un carré de 51 mm sur 51 mm, et le visage, centré, doit mesurer non moins de 25,4 mm et non plus de 35 mm du haut de la tête au bas du menton. La distance du bas de la photo aux yeux doit être comprise entre 28,6 mm et 35 mm.
- La photographie doit être nette, de face, imprimée sur fond blanc ou blanc cassé, et les yeux doivent être ouverts et fixés droit devant soi.
- Le port de lunettes sombres est interdit, sauf sur présentation d'un certificat médical. Dans le cas des autres lunettes, les yeux doivent cependant rester visibles.
- Une tenue de ville normale est de rigueur. Les chapeaux et autres couvre-chefs sont interdits. Certaines exceptions peuvent être faites pour des raisons religieuses, mais aucune partie du visage ne doit être cachée.



Pour tout renseignement complémentaire, consulter le site web de l'ambassade des États-Unis du pays de résidence.

[http://usinfo.state.gov/usinfo/US_Embassies.html]

ENLEVER SES CHAUSSURES, ÉCARTER LES BRAS ? LES NOUVELLES RÈGLES IMPOSÉES AUX VOYAGEURS

Si vous avez voyagé ces quelques dernières années, vous avez probablement dû faire la queue dans les zones d'inspection, tandis que vos bagages sont passés aux rayons X. Comme tous les autres passagers, vous avez dû montrer vos papiers d'identité à plusieurs reprises, sortir votre portable et votre ordinateur portable de leur étui, les mettre en marche, enlever les pièces de monnaie et les clés de vos poches ainsi que vos chaussures, votre ceinture et vos bijoux, puis écarter les bras et les jambes pendant qu'un agent de la sécurité vous passe une baguette électronique au-dessus du corps, par exemple pour déterminer ce qui a pu déclencher l'alerte du détecteur de métal.

Un conseil : Conserver son sens de l'humour est une bonne chose, mais ce n'est pas le moment de faire des plaisanteries.

Toute allusion à des armes à feu, à une bombe, à des couteaux, à un détournement d'avion ou à tout sujet lié à des activités terroristes, lesquelles ont déjà causé la mort de milliers de voyageurs innocents, sera prise au sérieux. Dans le meilleur des cas, le mauvais plaisant sera détenu, ce qui n'est pas une bonne façon de commencer son voyage.

Il est important d'arriver à l'aéroport bien avant l'heure de votre vol. En général, on recommande une marge de manœuvre de 90 minutes à deux heures. Les voyageurs à destination d'un pays étranger traversent normalement trois zones d'inspection, à savoir au moment de l'enregistrement, au moment de l'examen des bagages enregistrés et au moment de l'accès aux portes d'embarquement. Ce n'est pas parce que vous êtes en retard pour votre vol que vous passerez avant les autres voyageurs dans les files d'inspection.

Pour accélérer la procédure, dans votre intérêt et celui des personnes derrière vous, gardez ces conseils à l'esprit :

- Lisez la liste des articles autorisés et des articles interdits : http://www.tsa.gov/publicinterapp/editorial/editorial_1012.xml. Certains objets interdits dans les bagages de cabine sont autorisés dans les bagages enregistrés. Non, on ne va pas vous confisquer votre coupe-ongles.
- Gardez votre passeport et votre carte d'embarquement sous la main parce qu'on vous demandera de présenter ces documents plus d'une fois. Il ne sert donc à rien de les enfouir au fond d'un sac à main ou d'un bagage de cabine.
- Dans le cas des vols internationaux, votre tenue vestimentaire pourrait ralentir les formalités relatives à la sécurité. Les chaussures à semelles épaisses ou avec une boucle en métal vont déclencher l'alarme du détecteur de métal. Comme on pourrait vous demander d'enlever vos chaussures, il est préférable de ne pas porter de chaussures à lacets compliqués ou avec une longue rangée de boucles ou d'autres attaches parce qu'il faut du temps pour les enlever, ce qui ralentit la procédure pour tout le monde. Le voyageur avisé portera des chaussures dans lesquelles il suffit de glisser le pied. Elles sont d'ailleurs bien confortables pendant les vols internationaux long courrier.

- On ne vous demandera pas d'enlever vos vêtements (autres qu'un manteau, une veste ou un blazer), mais ceux qui ont des boutons et des boucles en métal déclencheront inévitablement l'alarme du détecteur. L'agent de la sécurité devra alors vous passer à la baguette électronique, ce qui fait perdre du temps à tout le monde. Portez des vêtements confortables et qui ont un minimum d'attaches en métal.
- Rappelez-vous qu'on vous demandera d'enlever la plupart de vos bijoux s'ils sont en métal et que vous devrez sortir de vos poches les pièces de monnaie, les clés, votre portable et autres objets encombrants. Même les paquets de cigarettes, quand ils sont pleins, peuvent déclencher l'alarme du détecteur. Enlever ses affaires et les remettre, vider ses poches et remettre ses effets personnels dedans, tout cela prend du temps. Habillez-vous en conséquence. Si vous avez beaucoup d'objets dans vos poches, mettez-les dans un sac en plastique transparent. Vous n'aurez qu'à le sortir pour que son contenu soit examiné rapidement au lieu

d'avoir à vous tâter à plusieurs reprises pendant que les autres passagers jettent des regards impatients sur leur montre. Une meilleure idée serait même de placer ce sac en plastique dans votre bagage de cabine. Vous n'aurez qu'à le récupérer après avoir franchi le point d'inspection.

- Conservez vos objets précieux et fragiles, tels vos bijoux, vos pièces de monnaie, votre appareil photos et votre ordinateur portable, dans votre bagage de cabine. Si vous avez un ordinateur portable, un agent de la sécurité vous demandera de le sortir de son étui et de le mettre en route. Vous pourriez avoir à faire la même chose avec d'autres dispositifs électroniques.



Photo AP/WWP de Stewart F. House

- Mettez toutes vos pellicules non développées dans votre bagage de cabine parce que l'équipement utilisé pour vérifier le contenu des bagages enregistrés pourrait les endommager. Vous ralentiriez la procédure si vous deviez essayer de les récupérer au fond de votre valise dans une file d'inspection.
- Ne placez pas de cadeaux enveloppés dans vos valises et n'en apportez pas non plus au point de contrôle de sûreté. Vous pouvez être sûr d'avoir à vous soumettre à une inspection supplémentaire. Et usez de bon sens : si vous avez acheté une belle panoplie de couteaux pour votre tante Berthe, placez-les (sans les envelopper) dans vos bagages enregistrés, et non pas dans votre bagage de cabine. Les articles confisqués aux points de contrôle ne sont pas rendus à leur propriétaire, et vous ne voulez pas décevoir la tante Berthe.
- Si vous souhaitez verrouiller vos bagages, utilisez un cadenas approuvé par l'Administration chargée de la sécurité des transports (TSA, Transportation Security Administration). [http://www.tsa.gov/publicinterapp/editorial/editorial_multi_image_with_table_0234.xml] Faute de quoi, vous risquez de trouver votre serrure brisée à votre arrivée. Les bagages enregistrés sont sujets à des inspections supplémentaires, décidées de façon aléatoire, avant d'être placés sur le transporteur. Si le sort tombe sur votre valise, elle sera ouverte. Il vaut mieux que les inspecteurs y aient facilement accès. ■

De l'autre côté du guichet des passeports

JON PIECHOWSKI, AGENT CONSULAIRE
AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS AU CAIRE

L'entretien pour l'obtention d'un visa peut être stressant, de quelque côté du guichet que vous soyez. Je le sais parce qu'en tant qu'agent consulaire de l'ambassade des États-Unis au Caire (Égypte), l'une des plus grandes du monde, mon travail consiste avant tout à mener ces entretiens et à statuer sur les demandes de visa de non-immigrant des personnes qui veulent venir aux États-Unis pour y faire des études, des affaires ou simplement du tourisme.

Chaque semaine, je vois en moyenne plus de 300 personnes, presque toutes d'origine égyptienne ou soudanaise.

Et ce n'est pas mon seul travail. Je suis également, à tour de rôle, officier de permanence de l'ambassade, c'est-à-dire que je suis chargé d'aider les citoyens américains qui ont besoin d'une aide d'urgence.

Les demandeurs qui comprennent que les agents consulaires ne disposent que de peu de temps pour arriver à une décision trouvent leur entretien pour le visa plus facile. Un petit travail préparatoire avant l'entrevue aide aussi beaucoup. La collecte des informations précises requises dans chaque cas – l'objet de la visite, la démonstration d'avoirs suffisants pour la payer et la preuve d'attaches solides dans le pays d'origine – aide à gagner du temps et à éviter les soucis. Il est évidemment très important d'apporter ces pièces à l'entrevue.

Je conseillerais aussi aux demandeurs de donner des réponses honnêtes et directes aux questions et de ne pas avoir peur de demander à l'agent consulaire de répéter sa question. Je sais que ma prononciation de l'arabe n'est pas parfaite et que les mots ne « sortent » pas toujours comme ils le devraient, et je suis prêt à répéter.

Après avoir examiné les formulaires soumis par le demandeur et procédé à l'entrevue, je suis tenu d'appliquer la législation américaine de l'immigration. Je dois justifier toutes mes décisions au regard de la loi

américaine. Pour la plupart des visas de non-immigrant, je dois déterminer si le demandeur a montré qu'il a des

attaches importantes à une résidence en dehors des États-Unis – prescription destinée à empêcher l'immigration illégale qui s'applique à tous les demandeurs de visas partout dans le monde. Les demandeurs doivent donc penser à la manière dont ils satisfont à cette obligation avant leur entretien.

Dans la plupart des cas, je suis en mesure de délivrer un visa au demandeur.

Quelquefois, cependant, je dois

le refuser. C'est toujours une décision difficile parce que je comprends le désir des gens de venir visiter mon pays.

Une des grandes idées fausses ici, en Égypte, est que depuis les attaques terroristes de 2001, les agents consulaires refusent systématiquement les demandes de visa à des musulmans barbus et aux femmes qui portent le voile. Ce n'est tout simplement pas vrai.

Bien que ces attaques aient conduit à modifier certains aspects de la délivrance des visas – rendant obligatoire les entretiens personnels et le relevé des empreintes digitales pour améliorer la sécurité des visas – elles ne modifient en rien notre fierté et notre croyance en l'ouverture de nos frontières aux voyageurs légitimes.

Comme la plupart de mes collègues, je suis entré dans le service diplomatique et consulaire parce que j'aime voyager, apprendre des langues étrangères, vivre à l'étranger et rencontrer des gens de tous les milieux. Ma femme et moi considérons que nous avons beaucoup de chance de vivre au Caire, cette ville aux mille minarets chargée d'histoire et de culture, et de servir sa population tout à fait remarquable.

Nous conserverons toujours de notre séjour en Égypte le souvenir d'une période spéciale et mémorable de notre vie et j'espère que les visas que j'accorde chaque jour permettront aux Égyptiens de visiter mon pays et de ressentir la même chose. ■



Avec l'aimable autorisation de l'ambassade des États-Unis au Caire

Les agents aux frontières : les premiers à protéger, les premiers à accueillir

KATHLEEN FAWS

AGENT DES DOUANES ET DE LA PROTECTION DES FRONTIÈRES, AÉROPORT INTERNATIONAL DE WASHINGTON, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE DES ÉTATS-UNIS

Je m'appelle Kathleen Faws et je suis agent des douanes et de la protection des frontières au port de Washington de l'aéroport international de Washington Dulles, juste à la périphérie de la capitale fédérale des États-Unis.

Je vois en moyenne de 200 à 300 voyageurs par jour de tous les milieux dont beaucoup ont des raisons intéressantes de venir aux États-Unis.

Par le biais des questions que je pose à tous les passagers sur le but de leur visite, j'ai rencontré des parents qui venaient rendre visite à des enfants qui soit étudiaient dans des écoles américaines soit s'étaient installés de manière permanente aux États-Unis et avaient eux-mêmes des enfants.

J'ai rencontré un couple qui venait voir leur fils, étudiant à une université. Lorsque je leur ai demandé combien de temps ils comptaient rester, ils ont répondu environ deux semaines. Puis, la femme a souri et a ajouté qu'ils resteraient deux semaines à moins que leur fils ne les renvoie à la maison avant. Étant moi-même mère, j'ai immédiatement compris ce qu'elle voulait dire et nous avons bien ri ensemble.

Un autre passager venait de Grande-Bretagne rendre visite à des Américains anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale. Lorsqu'il était petit, l'avion qui transportait ces hommes avait atterri en catastrophe dans un pré de la ferme de ses parents en Angleterre. Les années précédentes, la plupart de leurs réunions s'étaient tenues dans la ferme familiale mais maintenant qu'il était plus difficile à ces vétérans vieillissants de se déplacer, c'est lui qui venait aux États-Unis pour leur réunion.

J'aime surtout parler aux enfants qui viennent aux



Avec l'aimable autorisation du Department of Homeland Security

États-Unis pour la première fois. S'ils viennent visiter Washington, je leur demande plus précisément ce qu'ils voudraient voir avant tout. Un petit garçon m'a dit qu'il voulait voir le Musée de l'air et de l'espace. Quelques instants plus tard, il a ajouté que sa sœur voulait voir Toys-R-Us, un magasin de jouets.

S'il leur est agréable de rencontrer des voyageurs de milieux si divers, la mission des agents des douanes est de garder les frontières de leur pays. Ils constituent la première ligne de défense et il est de leur devoir de faire respecter les lois américaines et de protéger le public américain contre les terroristes et les instruments de terreur.

Ici, à l'aéroport international de Washington, nous accueillons chaque jour environ 72 vols dont les passagers viennent de tous les coins du monde. Il est de notre responsabilité de nous assurer qu'ils ont les papiers voulus, que ce soit ou non leur première visite aux États-Unis. Nous devons travailler assez rapidement parce qu'un grand nombre de passagers arrive en même temps et que beaucoup d'entre eux ont des vols de correspondance.

Nous devons vérifier en quelques minutes si le passager est bien celui qu'il dit être, qu'il a les papiers voulus et qu'il n'est pas aux États-Unis pour faire du tort à notre pays, matériellement ou économiquement.

Les nouvelles mesures de sécurité qui ont été récemment instituées nous aident. Nous vérifions les passeports, les photos et les visas en consultant plusieurs banques de données pour nous assurer qu'ils n'ont pas été volés ou modifiés, nous relevons et comparons les

empreintes digitales par des moyens électroniques et nous avons un court entretien avec les voyageurs pour déterminer s'ils sont habilités à entrer.

La plupart des voyageurs ont entendu parler du programme US-VISIT (United States Visitor and Immigration Status Indicator Technology) qui a été mis en place pour accroître la sécurité des ressortissants américains et des visiteurs, rendre le commerce et les déplacements internationaux plus faciles, garantir l'intégrité de notre système d'immigration et protéger la vie privée de nos visiteurs.

En règle générale, nous appliquons la procédure US-VISIT à tous les passagers ayant entre 14 et 79 ans. Elle inclut la saisie par scanner numérique des empreintes des index des deux mains, et une photo. Elle est très rapide et n'ajoute guère de temps au processus d'inspection. Beaucoup de voyageurs sont maintenant « rodés » à cette procédure et ils comprennent que c'est une importante mesure de sécurité. D'une manière générale, les seuls à manifester un certain mécontentement à son égard sont les moins de 14 ans qui sont déçus que l'on ne prenne pas leurs empreintes digitales et leur photo. Cela doit leur paraître amusant.

Tous les agents des douanes et de la protection des frontières ont une lourde responsabilité : celle de pouvoir accorder ou refuser le droit d'entrer aux États-Unis et d'être la première personne à accueillir les voyageurs légitimes. Nous sommes fiers de bien faire notre travail. ■

LES VOYAGES AUX ÉTATS-UNIS — QUELQUES CHIFFRES

Taux d'approbation des visas en 2004

- Visas d'entrée aux États-Unis : 75 %
- Visas d'étudiant : 80 %

Nombre de voyageurs en 2004

- Hommes/femmes d'affaires : 4,6 millions
- Visiteurs de l'étranger : 46 millions

Augmentation des entrées pendant la première moitié de 2005 par rapport à la première moitié de 2004, selon leur provenance :



Augmentation supérieure à 10 %, de juin 2004 à juin 2005, du nombre des visiteurs en provenance de :

- Argentine • Australie • Brésil • Chine • Corée du Sud • Espagne • France • Italie • Mexique • Pays-Bas • Suède

Entrées en 2004

- Mois record : juillet, 3,3 millions de visiteurs
- Mois le plus faible : février, 2,1 millions de visiteurs

Source : ministère du commerce

Quelque chose pour tout le monde

Les millions de touristes qui viennent aux États-Unis chaque année se rendent rapidement compte qu'il s'agit d'un grand pays et que nombre de ses sites célèbres sont à des milliers de kilomètres les uns des autres. Il n'est tout simplement pas possible de tout voir en une ou même plusieurs visites. Il est donc indispensable de planifier à l'avance.

S'il n'existe pas de bureau national du tourisme, la Travel Industry Association of America [<http://www.seeamerica.org/>] et chacun des États fournissent des informations détaillées sur les choses à voir et à faire [<http://www.statelocalgov.net/50states-tourism.cfm>]. Les agences de voyage, les clubs automobiles, les hôtels et autres organismes offrent aussi des informations touristiques : il est facile de les trouver sur la Toile.

Vous pouvez organiser vos vacances de diverses manières : vous pouvez explorer une ville et ses environs – par exemple, Miami en Floride ou San Francisco en Californie – ou une région spécifique – comme la Nouvelle-Angleterre ou les Grands Lacs – ou bien encore un site particulier – le Parc national de Grand Teton dans le Wyoming ou les Ozark National Scenic Riverways du Missouri.

Dans les deux essais suivants, vous trouverez d'autres formules d'organisation : d'abord un périple organisé sur le thème du patrimoine musical américain par John Edward Hasse, pianiste et historien émérite de la musique, puis un « safari » photographique sur d'autres sujets touristiques tels que foires, fermes et vignobles, reconstitutions historiques, bizarreries amusantes et manifestations sportives.

La population et la géographie des États-Unis sont très variées, et tout le monde peut y trouver quelque chose d'intéressant à voir et à faire.

Quelles que soient vos préférences, nous sommes certains que vous trouverez quelque chose qui vous intéressera, et où que vous alliez, vous trouverez des gens ouverts, généreux et hospitaliers. ■

Y A-T-IL LOIN D'ICI À... ?



Les États-Unis sont vastes. Lors de la préparation de votre voyage, souvenez-vous de tenir compte des distances entre les diverses attractions les plus populaires. Cette carte vous donne les distances à vol d'oiseau entre plusieurs grandes villes mais les distances par la route peuvent être sensiblement plus longues.

Une tournée musicale des États-Unis

JOHN EDWARD HASSE

DIRECTEUR DE LA MUSIQUE AMÉRICAINE À L'INSTITUT SMITHSONIAN

Un séjour touristique aux États-Unis peut s'organiser de diverses manières, que ce soit la tournée des grandes villes du pays, des excursions dans ses parcs nationaux ou la visite de ses fameux monuments. Dans l'article ci-après, M. John Hasse propose une voie plus originale : explorer les styles aussi nombreux que variés d'un patrimoine musical américain hors du commun et disséminé dans toutes les régions.

Même les gens qui n'ont jamais mis les pieds aux États-Unis connaissent la musique de ce pays. Tout au long de leur histoire, c'est-à-dire depuis près de 200 ans, les États-Unis ont produit une quantité phénoménale de compositions musicales, époustouflantes dans leur diversité, leur vitalité, leur créativité et leur accomplissement artistique. Des airs de banjo les plus humbles, de ceux qui accompagnent les danses folkloriques, au blues lancinant de Robert Johnson et aux cadences frénétiques du jazz de Charlie Parker, la musique américaine compte au nombre des contributions les plus importantes des États-Unis au patrimoine mondial de la culture.

Il est permis de penser que pas un pays au monde n'a créé autant de styles musicaux, à l'influence aussi vivifiante, que les États-Unis. La musique américaine reflète l'énergie, la diversité, l'âme et la créativité du peuple américain. Nul besoin de comprendre l'anglais pour ressentir la puissance vocale d'Aretha Franklin, les accents plaintifs de Hank Williams, la joie de vivre de Louis Armstrong, le style direct de Johnny Cash, la virtuosité d'Ella Fitzgerald ou l'énergie d'Elvis Presley.

Ces musiciens et leurs genres musicaux sont à la portée de tout un chacun, dans le monde entier. Enregistrements, téléchargements, radio sur Internet, radiodiffusions de la Voix de l'Amérique, émissions télévisées, vidéos : ce ne sont pas les moyens qui manquent pour se familiariser avec ces styles de musique. Mais pour les comprendre et les apprécier, rien ne remplace la visite des lieux où ils sont nés, où ils ont

évolué, où ils sont préservés.

Le présent article emmène le lecteur faire une tournée des musées et des hauts lieux de la musique aux États-Unis. Ceci dit, de nombreuses traditions musicales introduites dans ce pays par le biais de l'immigration et qui ont ensuite considérablement évolué, tels la salsa et le mariachi, ne sont encore associées ni à des musées ni à des repères historiques. Il en va de même pour d'autres styles qui sont nés aux États-Unis ces dernières années,

comme le grunge, le rap et le hip-hop. Pour les découvrir, il suffit de se rendre dans des boîtes de nuit ou à des festivals, ou tout simplement de naviguer sur la toile. Comme les discothèques disparaissent pratiquement aussi vite qu'elles se créent, et que de nouveaux festivals voient régulièrement le jour, le présent article se concentre sur les styles qui ont probablement une longue vie devant eux.

Le jazz. C'est le style de musique le plus notable, le plus influent et le plus novateur qui soit né aux États-Unis. La Nouvelle-Orléans, en Louisiane, s'est acquise la réputation d'en être le berceau. Pas une ville, à l'exception peut-être de New York, n'a reçu plus d'amoureux du jazz qu'elle. Malheureusement, à cause du cyclone Katrina qui a ravagé « Crescent City » [surnom de La Nouvelle-Orléans] le 29 août 2005, les amateurs de jazz ne pourront pas effectuer un retour aux sources dans un avenir immédiat. Les habitants de La Nouvelle-Orléans et les mordus de jazz du monde entier attendent avec impatience la réouverture du French Quarter et de Preservation Hall (www.preservationhall.com), lequel contient deux salles de



Photo AP/WWP de Jennifer Szymaszek
Wynton Marsalis, trompettiste hors pair et directeur artistique du jazz au centre Lincoln

spectacle d'allure modeste qui servent de sanctuaire au jazz traditionnel de La Nouvelle-Orléans depuis 1961. D'autres hauts lieux du jazz doivent eux aussi attendre que la ville se remette des inondations ; c'est le cas, par exemple, du musée d'État de la Louisiane, dont l'exposition sur le jazz (<http://lsm.crt.state.la.us/site/>) fait découvrir aux visiteurs les instruments de musique de Louis

Armstrong, de Bix Beiderbecke et d'autres grands noms des débuts du jazz, et aussi du pavillon d'accueil du Parc historique national du jazz (www.nps.gov/jazz), situé rue North Peters, et qui offrira de nouveau, on l'espère, des visites autoguidées et toutes sortes d'informations.

Dans les années 1920 et 1930, la ville de Kansas City, dans le Missouri, était un haut lieu du jazz – Count Basie, Charlie Parker, Mary Lou Williams et d'autres grands noms s'y sont produits. La visite du vieux quartier du jazz, aux alentours de la 18e rue et de Vine Street, fait revivre l'atmosphère de ces jours passés, dont on ressent particulièrement la nostalgie au musée du jazz (www.americanjazzmuseum.com) et dans l'historique Gem Theater, par exemple.

À New York, les amateurs de jazz de toutes les périodes ont l'embarras du choix entre les nombreux night-clubs historiques de la ville, tels The Village Vanguard (www.villagevanguard.net/frames.htm), le Blue Note (www.bluenote.net) et Birdland (www.birdlandjazz.com). Dans le quartier d'Harlem, l'Apollo Theater (www.apollotheater.com) a accueilli beaucoup de grands noms du jazz, tout comme Carnegie Hall (www.carnegiehall.org), situé à l'angle de la 57e rue et de la 7e avenue. Le dernier né des temples du jazz de la ville est le Jazz at Lincoln Center, immense complexe de 130 millions de dollars, ouvert en octobre 2004, qui contient deux salles de concerts, l'une de 1 200 places et l'autre de 400 places, avec une vue spectaculaire sur Central Park, ainsi qu'une discothèque de 140 places, le Dizzy's Club Coca-Cola (www.jazzatlincolncenter.org).

Dans le quartier du Queens se trouve la demeure de l'un des musiciens de jazz parmi les plus marquants du pays, à savoir Louis Armstrong (1901-71). On peut la visiter (www.satchmo.net) et faire des emplettes dans la petite boutique de cadeaux qui a été aménagée



Photo AP/WWP d'Amanda Bicknell
Le guitariste de blues W.C. Clark.

sur les lieux.

Le ragtime. Cette musique syncopée, conçue pour le piano, fait partie de la genèse du jazz. Une modeste exposition d'objets ayant appartenu à Scott Joplin, le « roi du ragtime », attire les visiteurs au State Fair Community College de Sedalia, dans le Missouri – la ville où Scott Joplin a composé son célèbre Maple Leaf Rag. Sedalia accueille chaque

année le Festival Scott Joplin de ragtime. À Saint-Louis, qui est une ville beaucoup plus grande, l'une des maisons où a vécu ce compositeur a été classée site historique (www.mostateparks.com/scottjoplin.htm).

Le blues. On peut dire que le blues à douze temps est la seule forme musicale qui ait été créée aux États-Unis, et c'est au Mississippi qu'on en attribue généralement la paternité. De fait, cet État a produit beaucoup de grands musiciens de blues, dont Charley Patton, Robert Johnson, Howlin'Wolf, Muddy Waters et B.B. King. La plupart d'entre eux étaient originaires du delta du Mississippi, cette vaste plaine inondable qui longe le fleuve éponyme sur plus de trois cents kilomètres, de Memphis dans le Tennessee à Vicksburg, dans le sud du Mississippi. Cette région possède trois modestes musées consacrés au blues : le Delta Blues Museum (www.deltabluesmuseum.org), à Clarksdale ; le Blues & Legends Hall of Fame Museum (www.bluesmuseum.org), à Robinsonville ; et le Highway 61 Blues Museum (www.highway61blues.com), à Leland.

« Highway 61 » est une sorte d'autoroute du blues, celle qu'empruntèrent les musiciens de blues qui se dirigeaient vers le nord, en direction de Memphis (Tennessee). Dans la célèbre rue Beale de Memphis (www.bealestreet.com) se dresse la statue de W.C. Handy, le compositeur de St. Louis Blues et de Memphis Blues ; c'est là aussi que se trouve le B.B. King's Blues Club (www.bbkingclubs.com).



Photo AP/WWP de John Russell
Little Jimmy Dickens est un habitué du Grand Ole Opry.

La musique bluegrass. Née dans les collines et les vallées des Appalaches, dans l'est des États-Unis, cette musique syncopée d'origine rurale qui se caractérise par l'emploi d'instruments à cordes trouve un public croissant parmi les citadins. La ville d'Owensboro, dans le Kentucky, abrite l'International Bluegrass Music Museum (www.bluegrass-museum.org), tandis que Bean Blossom, dans l'Indiana, est le site d'un salon de la renommée de moins grande envergure, le Bill Monroe's Bluegrass Hall of Fame (www.beanblossom.com). Une route scénique qui traverse le sud-ouest de la Virginie sur 400 kilomètres – « la route tortueuse » (www.thecrookedroad.org) – retrace l'héritage musical de cet État en reliant toutes sortes de lieux touristiques, tels le musée Ralph Stanley, le Carter Family Fold, le Blue Ridge Music Center et le musée qui célèbre le lieu de naissance de la country music.

La country music. Longtemps l'épicentre de la country music, le nom de Nashville, dans le Tennessee,



Photo AP/WVVP
Elvis Presley sur scène en 1973.

est associé au célèbre spectacle du Grand Ole Opry (www.opry.com), qui est retransmis en direct à la radio tous les vendredis et les samedis soirs ; pas une autre émission au monde n'a tenu l'affiche aussi longtemps que celle-ci, dont le but est de faire apprécier la diversité de cette musique rurale et folklorique.

Nashville abrite en outre l'impressionnant pavillon de la renommée de la country music (www.countrymusicalloffame.com). Son exposition permanente, intitulée Sing Me Back Home: A Journey Through Country Music, retrace l'histoire de ce genre musical en s'appuyant sur la riche collection de ce musée qui contient des costumes, des souvenirs, des instruments, des photographies, des documents manuscrits et bien d'autres objets encore.

De là, le promeneur peut diriger ses pas vers l'historique studio B d'enregistrement de RCA, fréquenté par Elvis Presley, Chet Atkins et d'autres grands artistes, et vers le Hatch Show Print, l'un des plus vieux ateliers d'imprimerie du pays sur les affiches duquel bien des grands noms de la country music ont été mis à l'honneur. Nashville est aussi le site de l'auditorium Ryman (www.ryman.com), où le Grand Ole Opry a fait ses débuts,

et de nombreux endroits qui donnent son charme à la vie nocturne, tel le Bluebird Café (www.bluebirdcafe.com), où l'on découvre les étoiles montantes de la chanson. À Meridian, au Mississippi, le musée Jimmie Rogers (www.jimmierodgers.com) rend hommage à l'un des piliers de la country music.

Le rock, le rhythm & blues et le soul. Le rock and roll a ébranlé les États-Unis et le reste du monde. Plus de cinquante ans après sa naissance, il continue de fasciner et d'animer des centaines de millions d'auditeurs dans



Photo AP/WVVP d'Edward Stapel
Emmylou Harris chante au festival folklorique de Newport.

le monde entier. C'est à Memphis, au Tennessee, que se trouvent Graceland, la célèbre propriété d'Elvis Presley, kitch mais intéressante (www.elvis.com); le Sun Studio (www.sunstudio.com), où le King du rock and roll a fait ses premiers enregistrements (et que le groupe irlandais de rock U2 a lui-même utilisé dans les années 1980); et le Stax Museum of American Soul (www.staxmuseum.com), qui rend hommage à Stax ainsi qu'aux artistes qui ont enregistré des disques sous le label Hi, Atlantic Records et Muscle Shoals.

Le musée Rock and Soul de Memphis présente une superbe exposition de l'institut Smithsonian qui retrace l'histoire de la ville des années 1920 aux années 1980 à travers le prisme du blues, du rock et du soul – de Handy à Elvis et à Booker T. and the MGs (www.memphisrocknsoul.org).

La ville de Detroit, dans le Michigan, est le site du Motown Historical Museum (www.motownmuseum.com), qui contient de nombreuses pièces associées aux Supremes, aux Temptations, à Stevie Wonder, à Marvin Gaye, à Aretha Franklin et à d'autres chanteurs de soul qui ont fait des enregistrements pour la maison de disques

Motown. Les admirateurs de Buddy Holly ne pourront sans doute pas résister à la visite du Buddy Holly Center (www.buddyhollycenter.org) situé à Lubbock, au Texas. L'imposant Rock'n'Roll Hall of Fame (www.rockhall.com), qui occupe à Cleveland, dans l'Ohio, tout un bâtiment d'une beauté étonnante que l'on doit au célèbre architecte américain d'origine chinoise I.M. Pei, contient des centaines d'objets et d'échantillons audiovisuels. À Seattle, dans l'État de Washington, un musée interactif unique en son genre, qui se concentre sur la musique populaire et le rock, accueille les visiteurs dans un bâtiment conçu par Frank Gehry: il s'appelle The Experience Music Project (www.emplive.org).

La musique folk. La plupart des pays ont une musique qui leur est propre. En Europe et aux États-Unis, cette musique populaire est souvent classée dans la catégorie de la musique « folk ». Elle reste vivante au fil des générations grâce au bouche à oreille, les partitions écrites jouant un rôle secondaire. Souvent, l'origine des chansons et des airs de musique instrumentale est voilée de mystère, et chaque morceau de musique existe sous diverses versions, en fonction de l'oreille, de la voix, du doigté et de la sensibilité de son interprète. Pour écouter de la musique folk, la solution la plus facile consiste à se rendre dans l'un des nombreux festivals consacrés à ce genre musical qui ont lieu un peu partout aux États-



Photo AP/WWP de Reed Saxon
Le Panthéon du Rock and Roll est situé à Cleveland (Ohio).

Unis. Le plus grand est celui qui est organisé tous les ans par l'institut Smithsonian (www.folklife.si.edu) à Washington, au National Mall, en juin et en juillet. Ce festival fêtera son quarantième anniversaire en 2006.

La musique latino. Les États-Unis, on le sait, sont un pays du « Nouveau Monde » composé d'immigrants, et chaque nouveau groupe ethnique qui arrive apporte

avec lui ses traditions musicales,

lesquelles évoluent inévitablement tandis qu'elles prennent racines dans un nouveau sol. Les Hispaniques constituent aujourd'hui le groupe minoritaire le plus important aux États-Unis et ils pratiquent de nombreuses traditions musicales.

Aux sons de la trompette, du violon, de la guitare, de la vihuela et du guitarrón, la musique mariachi, originaire du Mexique, est à l'honneur dans bien des endroits du sud-ouest des États-Unis; le restaurant La Fonda de Los Camperos, sis 2501 Wilshire Boulevard à Los Angeles, est ce qui se rapproche le plus d'un temple de la mariachi: c'est là qu'est né, en 1969, le concept du restaurant-théâtre animé par des musiciens mariachis. Le violoniste Nati Cano, chef du groupe de musiciens qui se produisaient dans cet établissement, a reçu la plus haute récompense que décerne le gouvernement des États-Unis dans le domaine des arts folkloriques et traditionnels, et son invention du restaurant-théâtre mariachi a fait tache d'huile dans d'autres villes, dont Tucson (Arizona), Santa-Fe (Nouveau-Mexique) et San-Antonio (Texas).

La salsa, cette musique rythmée que les émigrés cubains et portoricains ont apportée à New York, fait danser le public dans les discothèques de New York, de Miami et d'autres villes cosmopolites. Le musée national d'histoire américaine sis à Washington, qui s'insère dans l'institut Smithsonian, présente actuellement et jusqu'au 31 octobre 2005 une exposition consacrée à la vie et à la musique de Celia Cruz, la reine de la salsa. On peut aussi la découvrir sur Internet, au site www.americanhistory.si.edu/celiacruz.



Photo AP/WWP de J.Pat Carter
J. Paul Jr. du Zydeco New Breed Band sur scène au New Orleans Jazz and Heritage Festival.

La musique cajun. Le Prairie Acadian Cultural Center, situé à Eunice (Louisiane), à environ trois heures de route à l'ouest de La Nouvelle-Orléans, retrace l'histoire du peuple acadien, ou «cajun», qui vint s'installer dans la région après avoir été expulsé du Canada dans les années 1750, ainsi que celle de sa musique et de sa culture résolument francophones (www.nps.gov/jela/pphtml/facilities.html). Le Liberty Theater, tout proche, est le site d'une émission radiophonique diffusée en direct tous les samedis soirs : c'est le Rendez-vous des Cajuns qui, deux heures durant, donne droit d'antenne à des orchestres de musique cajun et zydeco ainsi qu'à des chanteurs solistes et à des humoristes cajuns. En outre, Eunice est la ville qui accueille le pavillon de la renommée de la musique cajun (Cajun Music Hall of Fame, www.cajunfrenchmusic.org), et la Louisiana State University administre un site sur la toile qui est consacré aux artistes contemporains de musique créole, zydeco et cajun (www.nps.gov/jela/Prairieacadianculturalcenter.htm).

Musique de théâtre et musique classique. Aucune tournée musicale des États-Unis ne serait complète si on omettait de mentionner deux autres grands genres : la musique de théâtre et la musique classique. Si cette dernière est d'abord venue d'Europe, des compositeurs américains, tels Aaron Copland et Leonard Bernstein, lui ont insufflé toute l'exubérance stylistique du Nouveau Monde. À New York, le *Lincoln Center* [<http://www.lincolncenter.org/index2.asp>] et l'historique *Carnegie Hall* [<http://www.carnegiehall.org/jsps/intro.jsp>] sont les salles de concert classique les plus connues, mais on peut écouter d'excellents orchestres symphoniques dans tous les États-Unis [<http://www.findaconcert.com/>].

Pour les amateurs de théâtre musical, *Broadway* est le lieu de destination incontournable. C'est le nom d'une des rues les plus fameuses de New York, mais aussi de tout le quartier quadrillé par les 12 rues alentour, connu sous le nom de " *The Great White Way* ", allusion aux illuminations des devantures des salles de spectacle. Ailleurs, des troupes régionales présentent toute l'année des reprises des comédies musicales de *Broadway*.

Les instruments de musique. Le Metropolitan Museum of Art de New York (www.metmuseum.org/Works_of_Art/department.asp?dep=18) expose en tant qu'œuvres d'art des instruments de musique aujourd'hui rares. Le musée national d'histoire américaine de l'institut Smithsonian, situé dans la capitale des États-Unis, contient

toutes sortes de rares instruments de musique, dont des Stradivarius savamment décorés ainsi que des pianos, des clavecins et des guitares. En outre, on peut y découvrir une exposition consacrée à Ella Fitzgerald et une autre à Duke Ellington.

À Carlsbad, en Californie, pas très loin de San Diego, un musée de la musique (Museum of Making Music, www.museumofmakingmusic.org) expose plus de cinq cents instruments et échantillons audio et vidéo interactifs. Le musée Fender de la musique et des arts (www.fendermuseum.com), situé à Corona, dans la banlieue de Los Angeles, présente une exposition sur les cinquante ans d'existence de la guitare Fender. À Vermillion, dans les grandes plaines du Dakota du sud, le National Music Museum (www.usd.edu/smm) expose 750 instruments de musique.

Où que vous alliez aux États-Unis, vous rencontrerez des Américains épris de musique, que ce soit le jazz, le blues, la country western, le rock and roll ou bien d'autres genres encore, et qui ne demandent qu'à partager leur passion avec les visiteurs. C'est une façon ludique et informative de faire le tour des U.S.A.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Bird, Christiane. *The Da Capo Jazz and Blues Lover's Guide to the U.S.* 3rd Ed. New York: Da Capo Press, 2001.

Chesborough, Steve. *Blues Traveling: The Holy Sites of Delta Blues.* 2nd Ed. Jackson: University Press of Mississippi, 2004.

Clynes, Tom. *Music Festivals from Bach to Blues: A Traveler's Guide.* Canton, MI: Visible Ink Press, 1996.

Dollar, Steve. *Jazz Guide: New York City.* New York: The Little Bookroom, 2003.

Fussell, Fred C. *Blue Ridge Music Trails.* Chapel Hill and London: University of North Carolina Press, 2003.

Knight, Richard. *The Blues Highway: New Orleans to Chicago: A Travel and Music Guide.* Hindhead, Surrey, UK: Trailblazer Publications, 2003.

Millard, Bob. *Music City USA: The Country Music Lover's Travel Guide to Nashville and Tennessee.* New York : Perennial, 1993.

Unterberger, Richie. *Music USA: The Rough Guide.* London : The Rough Guides, 1999.



Musicologue, pianiste, auteur primé et réalisateur de disques, **M. John Edward** Hasse est directeur de la musique américaine au musée national d'histoire américaine, à l'institut Smithsonian, où il a fondé un orchestre de jazz, le Smithsonian Jazz Masterworks Orchestra,

et le « mois du jazz ». Il est l'auteur d'une biographie de Duke Ellington, *Beyond Category: The Life and Genius of Duke Ellington* ; l'éditeur de l'ouvrage *Jazz: The First Century* ; et le réalisateur-auteur d'un livre-coffret disques, *The Classic Hoagy Carmichael*, qui lui a valu deux nominations des Grammy. M. Hasse fait des conférences sur la musique américaine aussi bien aux États-Unis qu'à l'étranger. ■

PHOTOTHÈQUE : TRÉSORS AMÉRICAINS

Les films et la télévision ont tellement familiarisé le reste du monde avec les paysages marquants des États-Unis – silhouettes des gratte-ciel des grandes villes, monuments de marbre blanc de Washington, plaines et montagnes du pays des cow-boys à l'ouest, et évidemment le panneau sur la colline de Hollywood annonçant le « glamour » de Los Angeles – qu'il n'est pas rare que les visiteurs pensent connaître l'Amérique avant même d'y mettre le pied.

Mais, une fois arrivés, ils se retrouvent dans un pays excessivement varié – souvent très différent de ce qu'ils s'attendaient à voir – aux paysages, aux bruits, aux aliments uniques et différents et aux habitants ouverts et accueillants.

Photo AP/WWP de Beth A. Keiser



Si les symboles américains, comme la Tour de Sears à Chicago, le Grand Canyon et Disney World valent la peine d'être vus, il y a d'autres trésors à découvrir en dehors des sentiers battus.



Photo AP/WWP de Matt York



Photo AP/WWP de Phelan M. Ebenhack

Lorsque vous pensez par exemple à New York... imaginez-vous une promenade en calèche dans Central Park ?



Photo AP/WWP de Wally Santana

Dans les pages suivantes nous avons rassemblé une série de photos suggérant d'autres manières de voir les États-Unis, même les endroits que vous croyez connaître.

Si vous vous intéressez à l'histoire américaine, vous pouvez assister à des festivals de diverses tribus amérindiennes dans tous les 50 États américains, pas seulement dans l'Ouest [<http://www.500nations.com/>]. Cet Indien Tuscarora se produit dans l'État de New York. Les passionnés d'histoire dans tout le pays recréent les batailles de l'histoire américaine, les plus suivies étant celles de la guerre d'Indépendance (1774-1781) et de la guerre de Sécession (1861-1865). Entre d'autres possibilités, et bien qu'elles ne soient pas illustrées ici, vous pourrez aussi visiter d'anciens tumulus indiens et des villages de diverses périodes de l'histoire.



Photo AP/WWP d'April L. Brown



Photo AP/WWP de Seth Perlman



Photo AP/WWP de Danny Johnston

Nos racines agricoles se voient dans les centaines de foires régionales et nationales (http://www.expocentral.com/agriculture/us_fairs/US_Fairs.html) organisées pendant l'été et l'automne. Elles offrent aux résidents l'occasion de montrer les résultats de leur travail de l'année passée et d'organiser des concours de tracteurs, des défilés et des fêtes populaires. Vous voyez ici l' « Oncle Sam », une des « vaches » décorées du défilé de l'Illinois State Fair et les manèges de l'Arkansas State Fair.



Photo AP/WWP de J.D. Pooley

Si vous êtes passionné de montagnes russes, vous avez le choix entre de nombreux parcs à thème (<http://themeparks.about.com/od/fndusthemeparks/>) en plus de ceux de Disney. Le Cedar Point Amusement Park de l'Ohio se targue de son Millennium Force (en bas à droite) haut de 95 mètres et qui atteint une vitesse de plus de 145 km/h.

Si vous préférez les musées, vous en trouverez une gamme incroyable (<http://icom.museum/vlmp/usa.html> ou <http://www.museumlink.com/states.htm>) allant des musées d'art classique à des musées consacrés à toute sortes de sujets : de la vie maritime et de la couture au patrimoine western par exemple. La photo montre le Musée de l'enfant d'Indianapolis (Indiana).



AP/WWP

Que diriez-vous de la visite d'une exploitation viticole ? Les vins américains continuent à recueillir des prix internationaux et vous trouverez des vignobles organisant des visites dans pratiquement tous les États (<http://www.travelenvoy.com/wine/USA.htm>). À gauche, les vignobles de Robert Mondavi en Californie. Les visiteurs qui sortent des villes sont souvent surpris par le caractère rural des États-Unis et des efforts sont en cours pour le préserver. À gauche, vous avez la photo d'une ferme de Pennsylvanie inscrite au programme de conservation des terres agricoles de l'État. Si vous conduisez dans la campagne, surtout en Pennsylvanie et dans l'Ohio, vous risquez de vous retrouver face à une charrette amish (en bas à droite). Les Amish, communauté religieuse d'origine allemande, fuient la culture et les commodités de la vie moderne et privilégient l'humilité et le soutien mutuel au sein de leurs collectivités.



Photo AP/WWP d'Eric Risberg

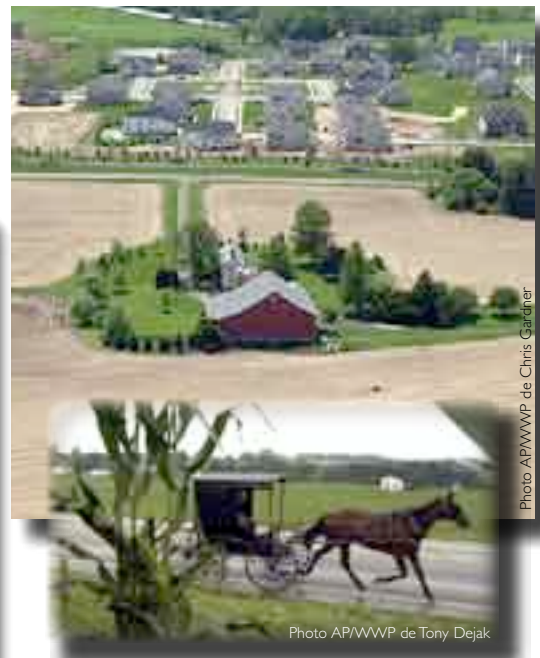


Photo AP/WWP de Chris Gardner

Photo AP/WWP de Tony Dejak

D'autres Américains préfèrent exhiber leur individualisme, souvent avec humour. Dans sa « ferme pizza » d'Alton (Illinois), cet exploitant cultive un champ circulaire d'une vingtaine d'ares qu'il a divisé en tranches triangulaires sur lesquelles il fait pousser divers ingrédients d'une pizza.



Photo AP/WWP de Tom Gannam



Photo AP/WWP de Mike Gullett

Le long de la célèbre Route 66, qui court de Chicago à Los Angeles, vous trouverez encore un grand nombre d'attractions kitch. Ici, un membre de la chambre de commerce de Galena (Kansas) peint le numéro de la route sur la chaussée pour l'identifier. Pour en apprendre plus sur ce que pouvez voir le long de la Route 66 et des autres voies transcontinentales, consultez <http://www.roadtripusa.com/>

Si vous recherchez vraiment le bizarre, allez à Carhenge, qui reproduit en grandeur réelle le tracé et l'orientation de Stonehenge: ce site fait partie de la Car Art Reserve, près d'Alliance (Nebraska). Il existe au moins neuf autres versions de Stonehenge aux États-Unis ; si quelques-unes sont en pierre, d'autres sont construites en mousse plastique et avec des réfrigérateurs, selon <http://www.roadsideamerica.com/set/OVERhengens.html>.



Photo AP/WWP de David Zalubowski

Pour plus d'informations sur ces excentricités américaines et d'autres, consultez *Eccentric America: The Bradt Travel Guide to All That's Weird and Wacky in the USA*, sur le site <http://www.eccentricamerica.com/>

Que vous préféreriez jouer ou regarder, les États-Unis sont le paradis des sportifs.

Pour ceux qui préfèrent le plein air, il y a les courses de traîneaux en Alaska (<http://www.iditarod.com>) ou le kayak – la photo a été prise dans le Great Falls Park, dans le nord de la Virginie.



Photo AP/WWP de Ron Edmonds

Le frisbee, jeu qui a commencé lorsque des étudiants ont commencé à se lancer des plats à tarte d'une boulangerie locale, la « Frisbie Bakerie », est devenu un sport de compétition. Ici, les étudiants des universités de Dartmouth et Brown jouent dans le New England Regional Ultimate Frisbee Tournament de 2005 qui s'est tenu dans le Rhode Island. Le jeu de lacrosse, inventé par les Amérindiens il y a des siècles, est le sport d'équipe qui gagne le plus rapidement en popularité chez les hommes et les femmes. La photo montre le match entre les équipes des universités du Washington et de l'Oregon, lors du Pacific Northwest Collegiate Lacrosse League Tournament de 2004.



Photo AP/WWP de John Froschauer



Photo AP/WWP d'Al Grillo



Photo AP/WWP d'Adam Hunger



Photo AP/WWP de Julie Jacobson



Si vous aimez les sports mais que vous préférez les regarder des tribunes, vous avez l'embarras du choix. (à partir du haut à gauche et dans le sens des aiguilles d'une montre) : en janvier de chaque année, partout dans le monde, des millions de spectateurs visionnent le Super Bowl du football américain ; la saison de baseball se termine en automne et les vainqueurs de la National League et de l'American League se rencontrent pour déterminer la meilleure équipe dans la World Series. Le célèbre tournoi de basket de la National Collegiate Athletic Association est connu sous le nom de « March Madness (la folie de mars) », et un arrêt du pilote Ricky Rudd à son stand en 2005 pendant la course automobile du Daytona 500 (Floride) capture l'animation des courses NASCAR. Et partout, toute l'année durant, dans tous les États-Unis, les collectivités locales vous offrent l'occasion de voir des amateurs jouer à ces sports et à d'autres encore.

Photo AP/WWP de Sue Ogrocki



Photo AP/WWP de Bob Jordan



Photo AP/WWP de Mark Humphrey

Recevoir une éducation de qualité et apprendre à connaître les États-Unis

Chaque année, plus d'un demi-million d'étudiants du monde entier décident de venir étudier aux États-Unis, et les États-Unis sont heureux de les accueillir. Contrairement à ce que vous avez peut-être entendu dire, près de 80 % des demandes de visas d'étudiants sont approuvées.

En outre, depuis deux ans, les consulats américains ont sensiblement modifié leurs procédures pour mieux accueillir les étudiants étrangers. Ils offrent maintenant des horaires spéciaux pour les entretiens liés aux visas ou, dans certains cas, ils prévoient des plages horaires durant lesquelles les étudiants peuvent se présenter sans rendez-vous.

Le département d'État œuvre également avec les gouvernements d'autres pays à élaborer des accords de réciprocité dans le cadre desquels les visas étudiants restent valides plus longtemps et permettent à leurs titulaires d'entrer plusieurs fois sur le territoire américain, leur permettant ainsi de se rendre plus facilement dans leur pays pendant les vacances scolaires.

Sachant que les étudiants doivent respecter des dates butoir très précises, le département d'État a encouragé les consulats à trouver de nouvelles manières d'expédier la délivrance des visas étudiants.

L'an dernier, plus de 620 000 étudiants se sont



Photo AP/WWP – Rex Arbogast
Deux présidents des États-Unis, 8 juges de la Cour suprême, et 29 lauréats du prix Nobel ont fait leurs études à l'université de Princeton (New Jersey).

inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur américains et quelque 322 000 autres ont participé à des programmes d'échanges.

Ces étudiants étrangers s'inscrivent dans ces établissements pour les mêmes raisons que les étudiants américains : pour profiter de l'excellence des études, de la multiplicité incomparable des établissements et des cours, et de la grande souplesse des programmes d'études.

Outre qu'ils dispensent une éducation de qualité exceptionnelle tant dans les disciplines traditionnelles que dans les

domaines de pointe, les programmes d'enseignement supérieur américains sont appréciés parce qu'ils incitent les étudiants à penser par eux-mêmes dans le cadre d'examens logiques, d'analyses rationnelles et de discussions animées.

À l'image de notre culture, notre environnement académique est divers. Il est possible de fréquenter un petit collège universitaire où vous connaissez pratiquement tout le monde sur le campus, ou une grande université où un seul dortoir peut constituer l'équivalent d'un petit village. On trouve des établissements urbains et ruraux, et d'autres autour desquels de petites villes se sont établies. Il y a des universités d'État subventionnées par les contribuables et où les critères d'admission sont moins rigoureux, et des écoles privées, plus sélectives et souvent plus coûteuses. Certaines facultés sont fières de leurs traditions alors que d'autres se targuent de leur modernité. Certaines offrent des programmes de deux ans, d'autres de quatre ans ; certaines universités privilégient les lettres, d'autres se spécialisent dans la recherche scientifique ; certaines sont mixtes, d'autres pas. Quel que soit l'environnement académique que vous recherchez, avec ses 3 700 collèges universitaires et universités, les États-Unis vous offrent un large éventail de choix.

L'instruction compte énormément aux États-Unis,



Photo offerte par l'université de Géorgie/Paul Efland

La construction de la chapelle de l'université de Géorgie s'est terminée en 1823.



Photo AP/WWP – Angela Rowlings

Soixante et un lauréats du prix Nobel enseignent ou ont enseigné au Massachusetts Institute of Technology (MIT). Cette université basée à Boston a accepté ses premiers étudiants en 1865.

ce qui explique pourquoi on y trouve parmi les meilleures facultés et les meilleures universités du monde. Et nous considérons que l'accueil d'étudiants doués du monde entier est un moyen d'enrichir notre compréhension mutuelle et de faire progresser le savoir. Nous vous encourageons à présenter votre demande d'admission.

Vous trouverez une description des divers programmes (menant ou non à un diplôme) offerts par les établissements américains d'enseignement supérieur, des divers types d'écoles et des principes pédagogiques américains sur le site <http://educationusa.state.gov>.

Lorsque vous serez inscrit dans un établissement, vous aurez l'occasion non seulement d'approfondir vos connaissances dans le domaine que vous aurez choisi mais aussi, lors de vos voyages et grâce à votre contact quotidien



Photo : AP/WWP – Paul Sakuma

Dix-sept lauréats du prix Nobel enseignent à l'université Stanford.

avec des Américains, d'apprendre à vraiment connaître la société américaine, bien plus que vous ne pourriez jamais le faire lors d'une courte visite de tourisme.

La perspective peut être alléchante mais elle peut aussi faire peur : l'alimentation et même le climat peuvent être complètement différents de ce que vous connaissez ; vous aurez à vous faire de nouveaux amis et votre foyer risque de vous manquer ; le comportement et les réactions des Américains pourraient vous surprendre, voire vous frustrer ; en plus des leçons de vos cours, vous aurez à apprendre comment vous déplacer, utiliser une banque américaine, faire vos achats et comprendre des mesures qui ne sont pas



Marsha Miller/The University of Texas at Austin PA Office

L'université du Texas à Austin est connue pour son extraordinaire bibliothèque ainsi que pour la qualité de ses programmes d'enseignement.

fondées sur le système métrique.

À l'évidence, un grand sens de l'humour autant que de l'aventure vous sera d'une grande utilité.

Profitez de cette occasion pour étudier notre pays et ses habitants de plus près et pour mettre vos idées préconçues à l'épreuve : vous trouverez peut-être que nous sommes plus complexes que vous imaginiez.

En un mot, gardez l'esprit ouvert. Les États-Unis ont été fondés par des vagues d'immigrants qui y ont apporté leurs valeurs et leurs cultures propres : vous découvrirez donc que les habitants de ce pays ont des normes et des points de vue très divers et qu'il n'est pas possible de les réduire à quelques stéréotypes. Et pourtant ils présentent certains traits communs : d'une manière générale, il n'est pas rare de remarquer que les Américains sont dénués de tout formalisme dans leur manière de s'habiller et dans leurs rapports les uns avec les autres, qu'ils sont quelquefois très compétitifs, qu'ils accordent beaucoup d'importance à l'exactitude et à la ponctualité et qu'ils attachent un grand prix à leur indépendance. Il n'est pas rare non plus de trouver que les Américains sont ouverts, plein d'humour, généreux, ambitieux et qu'ils ont

l'esprit d'équipe. Mais souvenez-vous aussi que beaucoup d'Américains ne possèdent qu'un seul – voire aucun – de ces attributs « typiques » : n'en est-il pas de même de vos propres concitoyens ?

Souvenez-vous aussi que beaucoup d'autres étudiants avant vous ont connu les mêmes soucis et les mêmes joies lors de leurs études aux États-Unis et qu'ils sont une majorité à penser que l'expérience en valait la peine, tant du point de vue académique que personnel. Et soyez sûrs que l'université vous aidera à vous intégrer dans la communauté universitaire.

Le site <http://educationusa.state.gov/life.htm> contient des informations très complètes à l'intention des étudiants étrangers sur la vie aux États-Unis. ■

L'occasion d'une vie : les admissions d'étudiants étrangers aux États-Unis

DALE EDWARD GOUGH

DIRECTEUR DU SERVICE DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

ASSOCIATION AMÉRICAINE DES SERVICES D'INSCRIPTION ET D'ADMISSION UNIVERSITAIRES

<http://www.aacrao.org>

Si vous êtes étudiant et désirez de vous inscrire dans une université américaine, il est important de bien comprendre les procédures suivies par la plupart des établissements universitaires aux États-Unis pour déterminer votre admissibilité à leur programme d'étude.

Dans d'autres pays, c'est généralement le ministère de l'éducation ou un organe similaire qui décide si les candidats venant de systèmes éducatifs autres que le leur sont admissibles ou non. Aux États-Unis, chaque établissement universitaire de premier ou de second cycle est libre de fixer ses propres normes d'admission et les critères au regard desquels les qualifications de l'étudiant seront évaluées.



Paula Nirschel, fondatrice de « L'initiative relative à l'éducation des femmes afghanes », accompagnée de deux femmes participant au programme à l'université Roger Williams de Bristol (Rhode Island).

Plus les critères sont élevés, plus l'université est sélective et plus il est difficile d'y être admis. Les universités américaines sont généralement classées comme suit :

- 1/hautelement sélective
- 2/sélective
- 3/relativement sélective
- et 4/admission ouverte (établissement susceptible d'admettre les étudiants, quels que soit leurs résultats antérieurs).

Il est donc possible que votre dossier scolaire ou universitaire s'inscrive dans les normes de certains établissements universitaires mais ne satisfasse pas à certains autres.

Il incombe à l'établissement universitaire d'examiner votre dossier afin de décider si vous répondez aux critères d'admission.

De nombreux établissements disposent de personnel spécialisé chargé d'évaluer votre dossier. D'autres établissements peuvent vous demander d'envoyer votre dossier à un organisme spécialisé dans l'évaluation de dossiers d'étudiants ayant étudié en dehors des États-Unis. Parfois, certains établissements sélectionnent un organisme précis ou bien ils vous procurent une liste d'organismes agréés. Bien qu'ils évaluent votre dossier et envoient l'évaluation à l'établissement universitaire, ces organismes ne sont pas chargés de prendre la décision de l'admission. Seul l'établissement universitaire auprès duquel vous avez déposé une demande tranchera.

Soyez très attentifs aux instructions qui accompagnent chaque demande d'admission. Suivez les instructions avec soin. Si vous faites une demande dans plusieurs établissements, vous devrez sans doute suivre



Photo AP/WWP de Victoria Arocho

Moussa Dao de la Côte d'Ivoire est assis devant la librairie du campus à l'Université internationale de la Floride à Miami (Floride).



Photo AP/Université du Mississippi du Sud de Steve Rouse

Une étudiante sud-coréenne inscrite à l'Institut de langue anglaise de l'Université du Mississippi du Sud sert un plat coréen pendant la fête culinaire internationale annuelle de l'université.

des instructions différentes dans chaque cas. Ne supposez pas que ces exigences sont toutes similaires.

Que vos dossiers soient examinés par l'établissement universitaire auprès duquel vous avez déposé une demande ou par un organisme extérieur agréé, vous devez fournir tous vos relevés :

- Vous devez envoyer une copie officielle ou certifiée conforme de votre dossier scolaire complet, souvent mentionnée dans les dossiers d'inscription comme « relevé de notes » (« transcript » en anglais) à l'établissement dans lequel vous souhaitez être admis ainsi qu'à l'organisme chargé d'examiner votre dossier. Le terme « copie officielle » signifie que les établissements dans lesquels vous avez étudié doivent eux-mêmes envoyer une copie de votre dossier à l'établissement universitaire de votre choix ainsi qu'à l'organisme d'évaluation. Vous ne devez pas envoyer vous-même le dossier à l'établissement car dans ce cas, il n'est plus considéré comme « officiel ».
- Les dossiers scolaires qui ne sont pas rédigés en anglais doivent être traduits. Une copie de la traduction doit aussi être envoyée à l'établissement universitaire auprès duquel vous déposez une demande, et/ou auprès de l'agence qui évalue vos études. Les établissements universitaires et les organismes d'évaluation doivent recevoir l'original du dossier accompagné de sa traduction.
- Vous devez lire les instructions relatives à la traduction avec une attention particulière. Parfois, il faut envoyer une traduction « officielle » ou bien

une traduction faite par un traducteur « officiel » ou « agréé ». Toutefois, certains établissements et organismes d'évaluation vous autorisent parfois à traduire vous-même votre dossier si votre connaissance de l'anglais est suffisante.

- Les examens extérieurs occupent une place importante dans les démarches d'admission. Si vous avez fait des études dans un système éducatif sanctionné par des examens nationaux tels que le Baccalauréat en France ou par des examens de niveau « Ordinaire » ou « Avancé » comme en Grande-Bretagne, vous devrez envoyer des exemplaires des résultats obtenus à ces examens.
- Si vous souhaitez être admis en première année de premier cycle (pour vous inscrire en programme de licence), vous devrez peut-être passer aussi certains tests pédagogiques standardisés, généralement exigés des étudiants aux États-Unis, comme par exemple le SAT ou le ACT. Les universités vous indiqueront



Photo offerte par l'université Eastern Mennonite

Des étudiantes étrangères étudient ensemble sur la pelouse à l'université Eastern Mennonite de Harrisburg (Virginie).

quel test passer et comment procéder.

- Les personnes faisant une demande d'admission au deuxième cycle (programme de maîtrise ou de doctorat – PhD) devront peut-être passer soit le Graduate Record Examination (GRE) soit le Graduate Management Admissions Test (GMAT) pour s'inscrire dans un programme de Mastère de gestion des affaires (MBA). Là encore, les établissements auprès desquels vous déposez une demande vous signaleront les tests standardisés exigés de leurs futurs étudiants de deuxième cycle et vous indiqueront comment passer ces tests.
- Si l'anglais n'est pas leur langue maternelle ou s'ils n'ont pas étudié dans un pays ou dans une région



Photo AP/WWP de Jon Hancock

Des étudiants japonais consultent l'Internet au Centre international des étudiants de l'université Concord à Athens, en Virginie-Occidentale.

anglophone, les candidats à l'admission au premier ou au deuxième cycle doivent parfois soumettre leurs résultats au test TOEFL (test d'anglais langue étrangère) qui mesure la maîtrise de la langue anglaise. Les étudiants désireux de s'inscrire en deuxième cycle et cherchant à obtenir un poste d'auxiliaire d'enseignement devront éventuellement passer un examen d'anglais oral (TSE) prouvant leur aptitude à enseigner en anglais.

- Pour obtenir un visa F-1 ou M-1 (visa d'étudiant) ou encore J-1 (visa de non-immigrant décerné dans le cadre d'un programme d'échange), vous devez présenter des pièces prouvant que vous disposez de fonds correspondant à la prise en charge de la totalité de votre séjour. La plupart des établissements universitaires vous demanderont de remplir un formulaire relatif au financement de vos études ; dans le cas contraire, ils vous préciseront quels documents fournir. En général, vous devez remplir un formulaire indiquant vos sources de financement et apportant la preuve de celles-ci. Une fois de plus, suivez attentivement les instructions relatives à la documentation financière.
- Les dates limites sont extrêmement importantes ! Faites particulièrement attention aux dates butoir indiquées sur les formulaires de demande d'admission. L'admission d'un étudiant étranger est plus longue que celle d'un étudiant américain. La plupart des établissements universitaires américains imposent aux étudiants étrangers de déposer leur demande d'admission avant les autres étudiants et votre demande doit absolument être reçue avant

cette date limite.

- Nous vous recommandons fortement de vous rendre au centre d'information « EducationUSA Advising Center » (Centre d'aide-conseil pour l'éducation aux Etats-Unis) lorsqu'un tel centre existe dans votre pays d'origine et se trouve non loin de chez vous. Le personnel de ces bureaux d'information « EducationUSA » peut vous renseigner sur l'admission dans les établissements universitaires aux États-Unis. Il dispose également d'information sur certains établissements et peut vous aider à trouver un établissement où étudier aux États-Unis. L'ambassade des États-Unis dans votre pays peut vous indiquer où se trouvent les bureaux du centre d'information « EducationUSA ». Vous pouvez également trouver ces renseignements et bien d'autres à <http://www.educationUSA.state.gov/centers.htm>.

Votre séjour d'études aux États-Unis sera passionnant et gratifiant. Pour vous lancer dans cette expérience de la meilleure façon possible, suivez attentivement les instructions fournies par chaque établissement. Si vous avez des questions sur la procédure de demande d'admission ou sur les pièces à fournir, contactez les établissements en question pour obtenir des éclaircissements ou une aide. ■

L'enseignement supérieur aux États-Unis : l'aspect financier

NANCY KETEKU

COORDONNATRICE RÉGIONALE DU CONSEIL ÉDUCATIF POUR L'AFRIQUE,
DÉPARTEMENT D'ÉTAT,
ACCRA (GHANA)

Souhaitez-vous étudier dans une université aux États-Unis ? Vous avez peut-être remarqué que le coût des études y est plus élevé que dans des pays où le système éducatif est public. Par contre, nous espérons que vous avez aussi noté que des études aux États-Unis vous offrent des avantages extraordinaires par rapport à votre investissement, ce qui rend ce dernier extrêmement rentable.

Outre une vaste expérience dans la spécialité de votre choix, étudier aux États-Unis vous offre toute une éventail de possibilités : une expérience pratique, des travaux en laboratoire, les installations les plus avancées au monde et les mieux financées (saviez-vous que l'année dernière, les universités américaines ont reçu 40 milliards de dollars de financement pour leurs travaux de recherche ?), l'acquisition de compétences à l'écrit comme à l'oral, la prise de contacts et les relations étroites avec des professeurs qui vous aident à réussir. De plus, les universités américaines disposent de résidences universitaires, de clubs et d'associations d'étudiants, d'installations sportives et de centres de loisirs, de stages et de programmes d'échanges avec d'autres universités – l'objectif étant d'élargir vos horizons et de faire de vous un être dynamique et influent dans la société de votre pays, une fois de retour chez vous. Heureusement, les étudiants ambitieux et très organisés peuvent réduire leurs coûts et bénéficier d'une aide financière octroyée par l'université. Il existe un certain nombre de solutions qui vous permettront de gérer les coûts de vos études aux États-Unis :

- Visitez le centre d'information EducationUSA le plus proche de chez vous. Vous y trouverez



Photo AP/WWP de Toby Talbot

Des étudiants se promènent sur le campus de l'université du Vermont à Burlington, l'une des « 25 universités les plus recherchées des États-Unis » selon l'édition 2006 du guide des universités Kaplan/Newsweek.

l'information la plus complète, la plus courante, exacte et objective se rapportant aux possibilités d'études aux États-Unis. Appuyés par le département d'État, les centres EducationUSA sont une source d'information officielle. Découvrez le centre EducationUSA le plus proche de chez vous en allant à www.educationUSA.state.gov/centers.htm.

- Parlez à vos parents du financement de vos études aux États-Unis. Vos parents (et peut-être d'autres membres de votre famille) doivent vous indiquer ce qu'ils peuvent dépenser annuellement, et multiplier cette somme par quatre, la durée des études de premier cycle étant en principe de quatre ans. Ce chiffre, qui porte le nom de « contribution familiale », est le facteur décisif sur lequel fonder votre choix d'université et il vous évitera de

sélectionner des universités trop coûteuses pour votre budget.

- Pensez aux autres caractéristiques de l'université la mieux adaptée à vos besoins : taille, emplacement, conditions de logement, domaine de spécialité, programmes spéciaux, population estudiantine, etc. Avec plus de 3 000 établissements parmi lesquels choisir, il vaut mieux savoir ce que vous recherchez.
- Certaines publications spécialisées contiennent des renseignements utiles aux étudiants étrangers : critères d'admission, coûts et aide financière. Signalons deux publications à consulter lors de votre visite au centre d'information EducationUSA : « The College Board International Student Handbook » et « Applying to Colleges and Universities in the United States » (Peterson).

Outre l'aide financière octroyée par les universités qui est détaillée plus bas, voici une brève description des catégories de financement de l'enseignement supérieur aux États-Unis :

Financement par la famille : c'est la source de financement la plus courante pour les ressortissants américains et les étudiants étrangers de premier cycle aux États-Unis. Les Américains estiment que le financement des études universitaires repose principalement sur les étudiants et leurs familles.

Financement par les établissements universitaires : c'est la deuxième source de financement par ordre d'importance. Ces fonds sont attribués soit sur la base du mérite (bourses d'études attribuées aux étudiants les plus brillants) soit sur la base des besoins (aide financière).

Bourses sportives : une autre forme de financement des études universitaires. Lorsqu'ils planifient avec soin, les étudiants étrangers qui se sont distingués dans un sport donné peuvent financer leurs études aux États-Unis grâce à leurs talents sportifs.

Parrainage par des sociétés ou des institutions : le parrainage par des entités privées, qu'elles soient américaines ou étrangères, peut prendre la forme d'un accord individuel conclu entre l'étudiant et son sponsor, ou encore celle d'un concours ouvert à des candidats présélectionnés. Si une entreprise, une institution publique ou une association à caractère religieux s'engage à parrainer un étudiant, elle doit justifier par un dossier détaillé l'authenticité de son parrainage, notamment toute condition acceptée par l'étudiant (par exemple remboursement ou emploi futur).

Fondations et organisations internationales : des organisations réputées, telles les Nations unies, choisissent des boursiers en fonction de leurs priorités de développement dans un pays donné. Les bénéficiaires sont de préférence des étudiants de deuxième cycle plutôt que de premier cycle.

Votre gouvernement : vérifiez s'il existe des bourses nationales de financement des études à l'étranger.

Gouvernement des États-Unis : la plupart des programmes de bourses aux États-Unis ciblent les étudiants de second cycle ; ils sont administrés par l'intermédiaire de la section des relations publiques de l'ambassade des États-Unis (PAS) ou encore par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), conformément à des accords bilatéraux.

Organismes spécialisés dans les bourses d'études : attention ! Les organismes frauduleux abondent. En règle générale, tout organisme soi-disant expert dans ce domaine et exigeant le règlement de frais en échange d'information

doit être traité avec beaucoup de prudence, même si sa documentation est impressionnante et les garanties offertes semblent convaincantes.

Aide financière universitaire : mode d'emploi

Parmi les étudiants étrangers, la concurrence pour l'obtention d'une aide financière est très serrée. Les étudiants aux ressources financières limitées doivent présenter un dossier exceptionnel pour pouvoir solliciter les aides financières les plus généreuses. Les étudiants étrangers demandant une aide financière sont si nombreux que pour réussir, les candidats doivent faire preuve de compétences bien supérieures à la moyenne pour que le comité d'admission accepte d'examiner leur dossier. Les étudiants souhaitant obtenir les plus grosses bourses doivent se distinguer parmi des étudiants déjà brillants.

Votre conseiller au centre EducationUSA peut vous aider à constituer un dossier de demande d'aide solide et convaincant. Vous trouverez dans ce centre des guides utiles sur la rédaction d'essais et d'autres aspects du processus d'admission.

Le montant de l'aide et le nombre d'étudiants boursiers varient énormément d'un établissement à l'autre,



Photo AP/WVWP de Pat Sullivan

L'université Rice à Houston (Texas) : elle est régulièrement classée parmi les occasions les plus avantageuses de l'enseignement supérieur aux États-Unis.

et rares sont les établissements universitaires qui offrent une aide financière suffisante à couvrir la totalité des frais d'étude. Chaque établissement fixe son budget et son règlement relatif à l'aide financière aux étudiants étrangers, qu'il gère, dans la plupart des cas, séparément de celle réservée aux étudiants américains.

Ce sont les universités spécialisées dans les sciences humaines qui dispensent l'aide financière la plus importante aux étudiants étrangers, suivies des universités

privées qui se consacrent à la recherche. Les universités publiques (administrées par les États fédérés) et les collèges universitaires offrant des cursus de deux ans (« community colleges ») sont moins coûteux que les universités privées, mais ils offrent rarement des aides financières aux étudiants étrangers. Certains établissements proposent une aide uniquement dans des circonstances particulières ou lorsque l'étudiant a terminé (et payé) sa première année d'études.

Les étudiants ayant besoin d'une aide financière doivent commencer à sélectionner des universités au moins un an à l'avance. Ainsi, ils auront le temps de trouver d'éventuelles sources de financement, de passer les examens nécessaires et de remplir les dossiers de demande d'admission et d'aide financière dans les délais établis.

Comment réduire le coût des études

Réduire le coût des études équivaut à créer une bourse d'études. Sans surestimer vos capacités en matière d'économies, vous avez tout intérêt à réduire vos dépenses dans la mesure du possible. Voici quelques idées :

- **La recherche du moindre coût :** trouvez les établissements universitaires qui offrent les meilleures études au prix le plus réduit. Un conseiller du centre EducationUSA peut vous recommander plusieurs livres et magazines spécialisés dans la recherche d'études à moindre coût.
- **Programmes accélérés :** terminer en trois ans



Photo AP/WWP de Daniel Miller

Les établissements universitaires tels que l'Owens Community College à Toledo (Ohio), offrent des diplômes (« Associate Degree ») après deux années d'études.

un programme de licence de quatre ans vous fait économiser des dizaines de milliers de dollars. Les étudiants peuvent accélérer leurs études de diverses façons : ils peuvent a) s'inscrire à un cours supplémentaire chaque semestre (dans certains cas) ; b) s'inscrire aux cours d'été ; c) s'inscrire à des cours dispensés à un « community college » proche de l'université si les frais d'inscription y sont moins élevés et les unités de valeur transférables ; et d) dans le pays d'origine, suivre des cours comptant pour l'obtention d'un diplôme universitaire (tels le Niveau A ou le Baccalauréat). Passer des examens avancés ou soumettre les notes obtenues au SAT (test d'aptitude) par matière peut aussi apporter des unités de valeurs comptabilisées dans l'obtention d'un diplôme, tout dépend du règlement de l'établissement.

- **Dispense du supplément de frais de scolarité habituellement appliqué aux non-résidents :** dans certains États fédérés, certains étudiants étrangers se voient appliquer le même barème que les étudiants résidant dans l'État, souvent pour les récompenser de leurs notes excellentes ou d'activités extrascolaires remarquables. Renseignez-vous sur ces dispenses auprès des chargés d'admission ou des conseillers chargés des étudiants étrangers. Les étudiants étrangers habitant dans une ville jumelée avec la ville où se trouve l'université de leur choix peuvent également profiter des tarifs appliqués aux résidents de l'État.
- **Frais de subsistance :** travailler comme assistant résident dans une résidence universitaire permet d'économiser des milliers de dollars de logement. Travailler dans le restaurant universitaire permet de gagner un modeste salaire et d'être nourri gratuitement. Habiter hors du campus en famille ou chez des amis permet d'économiser de l'argent lorsqu'un logement adéquat est disponible et que les transports en commun sont efficaces.
- **Collèges universitaires à formation courte :** de nombreux étudiants américains et étrangers économisent des milliers de dollars de frais de cours en s'inscrivant dans un « community college » pendant leurs deux premières années d'études ; ils font ensuite un transfert dans un établissement universitaire offrant des cursus de quatre ans afin d'obtenir leur diplôme. Avant de faire ce choix, assurez-vous que tous vos cours sont reconnus par le second établissement lors de votre transfert.
- **Travail :** la réglementation en matière d'immigration

autorise les étudiants étrangers disposant d'un visa F-1 à travailler sur le campus à temps partiel. Les étudiants peuvent s'attendre en principe à travailler de 10 à 15 heures par semaine pendant l'année scolaire, et à plein temps pendant les périodes de vacances. Pour être réaliste, ces revenus suffiront peut-être à financer les livres, les vêtements et de menus frais personnel, mais ils ne serviront en aucun cas à payer les factures universitaires. Diverses possibilités d'emploi, notamment au restaurant universitaire ou à la bibliothèque, peuvent être disponibles sur le campus. Au fur et à mesure qu'ils avancent dans leurs études, les étudiants peuvent être employés comme assistant de recherche ou assistant d'enseignement, emplois qui leur permettent d'approfondir leurs études tout en gagnant de l'argent. Les emplois sur le campus sont prisés des étudiants américains qui sont fiers de gagner de l'argent pour payer leurs études.

- Prêts : de nombreux établissements universitaires accroissent leur capacité d'aide financière en assortissant de prêts leur dossier général d'aide financière aux étudiants étrangers. Ces prêts proviennent soit de fonds privés gérés par l'établissement soit d'institutions financières ; ils ne font pas partie des programmes de prêts du gouvernement fédéral destinés aux ressortissants américains et aux résidents permanents. Certains prêts doivent être cosignés par un ressortissant ou un résident des États-Unis, ce qui garantit le remboursement du prêt. La plupart des établissements universitaires veillent à ne pas surendetter les étudiants étrangers.

La réussite est à votre portée

Chaque année, plus d'un demi-million d'étudiants étrangers arrivent à s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur des États-Unis et à financer leurs études : vous pouvez faire de même. Votre travail acharné sera récompensé par des études qui vous serviront de tremplin dans la vie, qui vous permettront d'atteindre vos objectifs et qui vous ouvriront des horizons insoupçonnés. ■

« Une décision que vous ne regretterez jamais »

NYASHA KANGANGA

Pays d'origine : Zimbabwe

Étudiante de premier cycle en génie chimique au collège universitaire Sainte-Catherine, à Saint-Paul (Minnesota)

Choisir où l'on va faire des études loin de chez soi est l'une des décisions les plus difficiles à prendre dans la vie. Nous cherchons tous un endroit sur le globe où nous n'aurons pas trop le mal du pays et où ne souffrirons pas trop de la solitude : en somme, un lieu se rapprochant le plus possible de la perfection. À l'aide de mon conseiller pédagogique, j'ai pris la meilleure décision de ma vie : venir à l'université Sainte-Catherine dans le Minnesota. C'est presque comme si, presque intuitivement, on avait tout de suite vu ce dont j'avais besoin et où je devais aller pour réaliser mes rêves.

La vie en Amérique est fantastique et c'est bien mieux dans la vie réelle que ce que l'on voit à la télévision ou au cinéma.

Les Américains sont tous différents : je pense que l'Américain typique n'existe pas. Ce n'est pas parce que vous avez rencontré un Américain que vous connaissez l'ensemble de la population ! Les Américains du Minnesota font preuve d'une grande tolérance envers les autres peuples et ils valorisent la diversité culturelle. Aucune pression sociale ne vous force à être comme tout le monde parce que vous êtes apprécié tel que vous êtes, et j'en suis très heureuse.

Étudier aux États-Unis m'a fait examiner un grand nombre de problèmes mondiaux sous un angle différent. Mes études de sciences humaines me poussent à regarder la réalité d'un œil critique, à analyser les problèmes sous toutes leurs facettes et à prendre conscience de la partialité de mes opinions. J'ai appris que si j'arrive à voir la réalité sous un angle positif, je réussirai et je pourrai obtenir tout ce que je veux à condition d'y mettre tout mon cœur.

J'ai l'intention d'obtenir une licence de génie chimique et de faire avancer l'industrie chimique du Zimbabwe.

L'aide que j'ai reçue du service des admissions des étudiants étrangers, ici, à l'université, est remarquable. Le personnel m'a constamment facilité la tâche. Une famille d'accueil a été choisie pour moi ; elle m'a accueillie

à l'aéroport, m'a aidé à m'installer dans ma chambre à l'université et elle m'appuie dans tous mes efforts. Le programme d'orientation spécialement conçu pour les étudiants étrangers était si bien fait qu'après l'avoir suivi, je pouvais m'orienter sur le campus mais aussi dans les zones commerciales autour du campus et je savais même comment m'y rendre !

Lors de mon premier semestre d'études, je me suis portée volontaire pour animer la « Nuit africaine », une manifestation organisée chaque année sur le campus et qui permet aux étudiants africains de s'adresser au reste des étudiants pour leur parler de la vie en Afrique. Comme vous pouvez l'imaginer, parler devant 300 personnes était une expérience tout à fait intimidante mais qui m'a permis, par la même occasion, de mieux m'intégrer. J'ai été élue vice-

présidente de l'Association des étudiants étrangers de Sainte-Catherine pour l'année universitaire suivante et cette perspective me réjouit.

Je serai également conseillère des internes de la résidence universitaire pendant le semestre de l'automne. Je pense qu'ainsi, je pourrai mieux comprendre et apprécier les expériences des autres étudiants du campus. En outre, je pourrai faire bénéficier la communauté universitaire de ce dont j'ai moi-même bénéficié à mon arrivée, à savoir un accueil chaleureux.

Pour les étudiants qui souhaitent étudier aux États-Unis, je vous le dis, c'est une décision que vous ne regretterez jamais. Le système universitaire des États-Unis est unique au monde et l'enseignement des sciences humaines est l'une des meilleures expériences que l'on puisse faire. ■



Photo offerte par Nyasha Kanganga

Nyasha Kanganga (au centre) en compagnie de Norah Hoff (à gauche), directrice adjointe des programmes internationaux de Sainte-Catherine et d'Aimée Thostenson (à droite), directrice adjointe des admissions des étudiants étrangers.

« Une expérience extraordinaire »

ARNAB BASU

Pays d'origine : Inde

Étudiant de deuxième cycle en techniques du spectacle à l'université Carnegie Mellon, à Pittsburgh (Pennsylvanie)

Mes échanges avec le centre de la Fondation Américaine de l'éducation à Bangalore (Inde) m'ont été précieux lorsque j'ai déposé mes demandes d'admission à des universités aux États-Unis. Le personnel du centre a toujours été très disponible, même pour répondre aux questions les plus banales, et il m'a fourni les informations les plus récentes et les plus indispensables, qu'il s'agisse des démarches d'admission, de la demande de visa ou de renseignements relatifs au voyage. Les conseils que j'ai reçus pour préparer mes lettres de motivation m'ont été très utiles car ils ont facilité mon admission mais ils m'ont également conforté dans mes objectifs de carrière.

Mon programme d'études m'a permis de faire l'expérience du secteur dans lequel je souhaite travailler, ce qui est fantastique. Nous avons participé à des conférences et à des ateliers et visité des studios. La souplesse du programme, qui m'a permis de choisir plusieurs cours correspondant à mes intérêts personnels, a été également très satisfaisante.



Photo offerte par Arnab Basu

Des cours intensifs et spécialisés m'ont aussi permis de compléter les connaissances acquises lors de mon premier cycle d'études. Le programme m'a également procuré des débouchés sous la forme de stages ; ceux-ci offrent des possibilités d'apprentissage extraordinaires. En outre, ils nous font entrer en contact avec des sociétés dans lesquelles nous souhaiterions peut-être travailler plus tard.

Évoluer dans un cadre où nombre de mes collègues avaient déjà travaillé avant de reprendre mes études m'a aussi fait apprécier la valeur d'une expérience professionnelle pertinente. Travailler au milieu de tant de personnes talentueuses venues d'horizons divers m'a fait découvrir un grand nombre d'idées nouvelles et m'a ouvert certaines portes.

Chaque semestre, notre travail sur des projets en cours nous a vraiment donné une certaine confiance en nous et nous a préparés à produire un travail professionnel de qualité exigeant beaucoup de responsabilité.

J'ai aussi eu la chance d'avoir des professeurs qui se sont fortement investis pour façonner la carrière des étudiants en fonction de leurs intérêts et de leur potentiel.

Le personnel de Carnegie Mellon prend un soin particulier des étudiants étrangers inscrits à l'université.

De temps en temps, l'université organise des festivals de cuisine internationale. Chaque festival porte sur un thème lié à un pays ou à une région différente. C'est un lieu de rencontres idéal qui permet aussi d'apprendre quelque chose auprès des étudiants de ces régions.

Mes échanges avec les habitants des États-Unis ont été particulièrement enrichissants. En milieu universitaire, notamment, j'ai appris à apprécier la place importante qu'occupent les objectifs professionnels chez les Américains et l'énergie qu'ils leur consacrent. Mes contacts avec une population si diverse m'ont aussi beaucoup appris.

Les étudiants venant aux États-Unis pour la première fois doivent garder un esprit ouvert et être prêts à absorber tout ce qu'ils peuvent. Les chances offertes sont extraordinaires dans ce pays et il faut accepter de travailler avec acharnement et de se battre.

Et puis, apprenez à cuisiner ! Cela vous aidera beaucoup à vous faire des amis. ■

« Une occasion extraordinaire »

PAVEL REPYEUSKI

Pays d'origine: Biélorussie

Ancien étudiant en droit à l'Ithaca College de New York

Le centre d'information « EducationUSA » de Gomel m'a beaucoup aidé. J'ai facilement pu y trouver des informations sur les divers programmes éducatifs aux États-Unis et des conseils pratiques sur la manière de me préparer aux examens internationaux. Mais le plus important, à mon avis, est que le centre d'information est indispensable pour permettre aux anciens élèves de rester en contact et d'organiser des activités et des projets locaux.

Outre les cours eux-mêmes, que j'ai trouvés très utiles en ce qu'ils m'ont ouvert l'esprit et m'ont aidé à porter un regard critique sur nombre de problèmes du monde moderne, mes expériences les plus enrichissantes ont été :

- **de vivre sur un campus universitaire :** les activités estudiantines et les interactions entre les étudiants américains et étrangers sont importantes car elles vous donnent plus d'occasion de mieux connaître un autre pays ;
- **de participer à des projets de service à la collectivité :** ma participation à l'arrivée du « patchwork du sida » sur le campus m'a sensibilisé au problème du sida dans le monde et m'a montré comment le bénévolat pouvait être important pour les collectivités locales ;
- **les stages :** mon stage de formation au siège des Nations unies à New York a changé la manière dont je percevais les organisations internationales et leur rôle dans la promotion de la démocratie et des valeurs humaines.

Ces expériences m'ont conduit à créer en Biélorussie une organisation non gouvernementale d'appui aux programmes des Nations unies et à lancer des actions de bénévolat et d'aide sociale.

Le collège universitaire d'Ithaca a été extrêmement prévenant : un représentant est venu me chercher à l'aéroport, j'ai été accueilli sur le campus et on m'a confié à un camarade capable de répondre à mes questions et de m'aider le cas échéant.

Aux examens écrits, les instructeurs faisaient plus

attention au contenu de l'essai qu'aux fautes d'orthographe ou de grammaire (fréquentes chez les étudiants étrangers). Nous avons donc reçu des notes appropriées sans nous sentir l'objet d'une discrimination parce que nous étions étrangers.

Le soutien culturel et social a lui aussi été excellent. Étant donné que la plupart des étudiants étrangers restaient sur le campus pendant les vacances, l'université nous a organisé diverses excursions d'une journée et nous a trouvé des familles d'accueil pour les vacances d'hiver.

Mes études aux États-Unis m'ont permis de mieux comprendre la culture américaine et l'organisation et le fonctionnement de la société. Les cours d'histoire américaine, de littérature et de sciences politiques m'ont aidé à mieux appréhender les clés de la démocratie et à voir les États-Unis dans une nouvelle perspective.

Mon séjour dans une famille américaine m'a également beaucoup appris car j'ai pu constater que les Américains moyens ont les mêmes valeurs que nous.

Après mes études à Ithaca, j'ai obtenu une bourse d'admission au programme de Magister Juris à l'université d'Oxford. C'est un programme très compétitif et il est difficile d'y être admis : je suis persuadé



Avec l'aimable autorisation de Pavel Repyeuski

que ce sont mes années aux États-Unis dans le cadre du programme d'échanges qui m'ont préparé pour la concurrence. Je suis en train de terminer un doctorat à l'université de Manchester et j'espère bientôt trouver un travail d'universitaire. Je pense que si je n'avais pas étudié aux États-Unis je ne serais pas allé aussi loin.

J'ai quelques conseils pour les étudiants étrangers qui se rendent aux États-Unis :

- N'ayez pas peur du « choc culturel » : on n'en meurt pas. Soyez vous-même mais agissez de manière réfléchie envers les autres.
- Faites en sorte que vos parents aient accès à l'Internet : c'est le moyen le plus rapide et le moins cher de rester en contact et de ne pas vous sentir trop éloigné de votre patrie.
- N'ayez pas peur de demander si vous avez besoin de quelque chose ou d'un renseignement, et n'ayez pas peur de parler anglais même s'il n'est pas (encore) parfait.
- Essayez de profiter au maximum de votre éducation :

participez à diverses sociétés et réunions, acceptez des stages et toute activité que vous vous sentez capable d'entreprendre.

- Créez et conservez des rapports avec des amis et votre famille d'accueil.
- Surtout, profitez de votre séjour, c'est une occasion qui peut changer votre vie. ■

Les voyages d'affaires aux États-Unis

L'article qui suit est la transcription d'une discussion à bâtons rompus entre des experts du gouvernement et du monde des affaires sur les questions relatives aux voyages d'affaires aux États-Unis. On peut voir une vidéo en anglais de cette discussion sur le site Internet suivant : <http://usinfo.state.gov/journals/itps/0905/ljpe/rntbl.htm>.

Le gouvernement des États-Unis et les milieux d'affaires américains comprennent la nécessité d'échanges face à face entre les représentants d'entreprises américaines et leurs clients, associés et employés étrangers.

Toutefois, les préoccupations de sécurité obligent les États-Unis, comme beaucoup d'autres pays, à contrôler soigneusement toutes les personnes qui cherchent à franchir leurs frontières.

Bien que les changements initiaux apportés à nos formalités d'admission des voyageurs étrangers n'aient pas toujours été appliqués aussi facilement que nous l'aurions souhaité, ces formalités ont été considérablement améliorées au cours des quatre années qui ont suivi le 11 septembre 2001.

Parvenir à un équilibre entre une sécurité effective et une volonté d'ouverture exige de plus longs contrôles aux diverses étapes du processus d'admission des voyageurs étrangers, mais le gouvernement américain continue à s'employer, avec les milieux d'affaires, à surmonter les derniers obstacles auxquels nous devons faire face.

Ces questions ont été traitées lors de la réunion-débat qui a eu lieu en août 2005 entre les experts suivants des milieux d'affaires et du gouvernement des États-Unis : Douglas Baker, ministre adjoint du commerce pour les services ; Elizabeth Dickson, conseillère auprès des services d'immigration d'Ingersoll-Rand (1) ;

Janice Jacobs, secrétaire d'État adjointe au service des visas ; Randel Johnson, vice-président de la Chambre de commerce des États-Unis (2) ; Michael Neifach, directeur de la politique d'immigration au ministère de la sécurité intérieure ; et Alexander Feldman (animateur), coordinateur des programmes d'information internationale du département d'État, qui pose les questions aux participants.



Les participants à la table ronde sont, de gauche à droite : Janice Jacobs, Douglas Baker, Michael Neifach, Elizabeth Dickson, Randel Johnson et Alexander Feldman.

La coopération entre l'État fédéral et le secteur privé facilite les voyages d'affaires

Question (l'animateur) :

La question essentielle est peut-être de savoir comment, en fait, le gouvernement des États-Unis coopère avec les milieux d'affaires américains.

Janice Jacobs : Nous décrivons souvent l'objectif que nous poursuivons depuis le

11 septembre au sujet des visas comme un équilibre entre la sécurité de nos frontières et notre volonté d'ouverture. Et c'est cet équilibre que nos agents consulaires à l'étranger s'efforcent de réaliser chaque jour lorsqu'ils délivrent des visas, non seulement aux hommes d'affaires mais aussi aux autres visiteurs, aux touristes légitimes qui viennent aux États-Unis.

Nous avons mis sur pied un certain nombre de programmes qui facilitent les formalités. Ainsi, en juillet dernier, nous avons envoyé à nos consulats un télégramme soulignant l'importance que revêtent les voyages d'affaires pour les États-Unis – les importantes raisons économiques. Nous savons que (...) notre industrie des voyages et du tourisme a un chiffre d'affaires d'environ 93 milliards de dollars par an ici, aux États-Unis.

Nous avons demandé à nos postes à l'étranger ce qu'ils faisaient pour faciliter les voyages d'affaires et ils nous ont décrit leurs divers programmes de collaboration avec la Chambre de commerce américaine locale ou la possibilité qu'ils donnent aux grosses sociétés de s'inscrire à l'ambassade ou au consulat pour permettre à leurs employés d'obtenir rapidement un rendez-vous. Certains consulats ont des files d'attente distinctes pour les gens qui voyagent pour affaires.

Nous avons passé en revue les différents programmes que nos postes ont adoptés et leur avons envoyé en octobre un télégramme décrivant les meilleurs moyens de faciliter les voyages d'affaires, et nous avons demandé à tous nos postes de mettre au point une procédure qui

permettrait aux voyageurs ayant besoin d'un rendez-vous urgent, par exemple, de l'obtenir.

L'autre chose que nous avons essayé de faire pour toutes les demandes de visas a été de mieux préciser les conditions à remplir. Et nous avons amélioré le site <http://www.travel.state.gov>. Si vous le consultez, vous pourrez obtenir des renseignements sur la nature de votre entretien pour l'obtention d'un visa et sur les documents que vous devrez fournir.

Nous avons également demandé à tous nos postes d'indiquer, sur le site Internet suivant, la durée de l'attente pour obtenir un rendez-vous :

[http://travel.state.gov/visa/temp/wait/tempvisitors_wait.php]. afin qu'on puisse se rendre rapidement au poste auprès duquel on prévoit de faire sa demande et savoir dans combien de temps on obtiendra un rendez-vous.

L'autre chose que nous avons tenté de faire a été de dire aux postes qu'ils doivent avoir des procédures particulières pour les gens qui ont besoin de voyager sur une base urgente, que ce soit pour des raisons médicales [ou] s'il s'agit d'une affaire importante et qu'on doit voyager avant la date initialement fixée pour le rendez-vous. Ils doivent en avoir la possibilité.

[http://travel.state.gov/visa/temp/types/types_2664.html]

Question : Doug, que fait le ministère du commerce dans ce domaine ? Vous êtes en quelque sorte l'intermédiaire entre le gouvernement et les milieux d'affaires, n'est-ce pas ?

Douglas Baker : Nous avons constaté, peu après le 11 septembre 2001, alors que la politique en matière de visas et les questions de sécurité commençaient à atteindre des niveaux de préoccupation plus élevés à Washington, que cela posait un grand problème pour le secteur privé, un secteur qui emploie tant d'Américains : 88 millions dans les services, 15 millions dans le secteur manufacturier.

C'est pourquoi nous avons contacté le département d'État et les services chargés de l'immigration et nous nous sommes assurés qu'ils comprenaient la nécessité urgente de veiller à ce que la politique et les procédures de délivrance des visas continuent à être appliquées sans à-coups. [Note : les services d'immigration sont le Service d'immigration et de naturalisation (INS) et les autres organismes chargés du contrôle des frontières qui ont été absorbés par le ministère de la sécurité intérieure après les attentats terroristes du 11 septembre 2001.]

Nous avons collaboré très étroitement avec la Chambre de commerce à Washington et avec les AmCham (chambres de commerce américaines) situées dans les capitales du monde entier, pour nous assurer

qu'elles comprenaient qu'elles devaient nous contacter si elles ne réglaient pas les problèmes soulevés par les retards dans la délivrance des visas. De notre côté, nous nous occuperions du processus interorganisations, non seulement pour éliminer les divers obstacles qui se dresseraient en cours de route mais surtout pour doter les procédures de délivrance des visas d'une plus grande transparence.

Question : Randy, comment la Chambre de commerce conçoit-elle ces rapports ?

Randel Johnson : Nous critiquions vivement le département d'État et le ministère de la sécurité intérieure et faisions des remarques du genre : « Nous pensons que personne ne nous écoute quand nous faisons part des préoccupations des milieux d'affaires. » Nous comprenions tous la nécessité [d'un renforcement de la sécurité] dans le climat qui faisait suite au 11 septembre 2001, mais nous devions faire remarquer – et nous l'avons fait très énergiquement – que la sécurité économique était importante dans ce pays et qu'elle était reconnue, en fait, comme l'un des objectifs déclarés (...) de la création du ministère de la sécurité intérieure, que nous soutenions.

Nous avons récemment reçu des nouvelles de nos homologues de Bogota, en Colombie, qui se déclarent ravis de la façon remarquable dont les choses se déroulent à présent. D'autres, en revanche, nous signalent qu'ils continuent à se heurter à des problèmes.

Je crois que l'une des difficultés vient du fait que nos concessions réciproques (entre le gouvernement américain et les milieux d'affaires) sont en quelque sorte circonstancielles. Mais je pense qu'une solution consisterait, par exemple, à officialiser un système ici, (...) à Washington, avec la création d'un comité consultatif entre les secteurs public et privé pour qu'il existe un mécanisme plus officiel (...)

Les choses s'améliorent mais je pense que les milieux d'affaires se demandent encore à qui s'adresser, comment ils peuvent obtenir des changements, au lieu de recourir à ce processus passif qui consiste à se plaindre, à envoyer des lettres et à espérer obtenir un résultat.

Question : Elizabeth, parlez-nous un peu de certains des obstacles auxquels se heurte votre société et des problèmes dont nous devons avoir connaissance.

Elizabeth Dickson : Eh bien, tout d'abord, j'ai participé à un grand nombre de réunions entre le département d'État (en tant que représentante d'une grosse société) et un certain nombre d'autres grandes entreprises cotées au classement « Fortune 500 ». Et nous savons que le ministère de la sécurité intérieure et le département d'État ont accepté de nous rencontrer

périodiquement et qu'ils comprennent certains des pressions que nous subissons.

Je pense vraiment que le site Internet est très utile. Nous avons un lien avec le site du département d'État [<http://www.travel.state.gov>], qui est un très bon site Internet – à condition que les informations qu'il contient soient tenues à jour. Nous constatons parfois une disparité avec notre expérience en ce qui concerne le délai d'attente mais il s'agit quand même d'un bon chiffre approximatif.

L'un des points sur lesquels nous avons obtenu des résultats avec les consulats lorsqu'il y a un retard réel est le suivant : si nous pouvons vraiment établir que le voyage en question revêt une importance majeure pour la société, nous réussissons parfois à faire avancer la date du rendez-vous pour la demande de visa.

J'ai constaté une certaine souplesse de la part des consulats et une disposition à réserver certains rendez-vous pour les voyages relatifs à des affaires urgentes, tant qu'on peut en établir clairement la nécessité.

Question : Nous avons l'impression qu'il y a un certain nombre de choses qui vont bien, d'autres beaucoup mieux, mais (...) qu'il nous reste encore certains obstacles à surmonter (...) pour améliorer le système.

Les visas d'admission aux États-Unis

Question : La seconde partie de notre discussion va donc porter sur les problèmes concrets auxquels se heurtent les visiteurs d'affaires étrangers lorsqu'ils essaient de venir aux États-Unis.

Elizabeth, vous commenciez, dans notre chapitre précédent, à nous parler de certains de ces problèmes et j'aimerais que nous les abordions de nouveau.

Elizabeth Dickson : L'un des problèmes les plus ardues est, à mon avis, le manque d'uniformité des procédures. Vous pouvez avoir cinq personnes qui possèdent les mêmes documents, des papiers identiques, or certaines d'entre elles s'en tireront facilement et sans incident [tandis que d'autres rencontreront des difficultés]. L'autre chose qui nous cause beaucoup de problèmes est la présence d'erreurs dans la délivrance des visas (...) Dans le passé, lorsque le candidat se présentait tôt le matin, faisait sa demande de visa et revenait dans l'après-midi pour chercher son passeport, si une erreur avait été commise pour une raison quelconque, on s'en apercevait aussitôt et on pouvait y remédier sur-le-champ.

La réciprocité en matière de visas revêt, à mes yeux, une importance majeure. Un grand succès que nous avons remporté en Chine a été la renégociation d'un visa de douze mois prévoyant des entrées multiples et facilitant

non seulement l'entrée des Chinois aux États-Unis mais le retour en Chine des hommes d'affaires américains. J'aimerais donc que tous les accords de réciprocité soient renégociés.

Janice Jacobs : Assurément.

Elizabeth Dickson : Et prorogés, parce que cela déchargerait certainement vos services consulaires.

Janice Jacobs : Parfaitement.

Elizabeth Dickson : En plus de faciliter les voyages d'affaires sur le plan international.

Janice Jacobs : Et nous sommes toujours disposés à discuter avec un autre gouvernement pour étendre la réciprocité, à condition que ce dernier accorde le même traitement aux citoyens américains appartenant à la même catégorie de voyageurs qui se rendent dans leur pays. C'est là tout le problème : le pays en question doit accorder le même traitement aux Américains.

Question : Randy, constatez-vous les mêmes problèmes ?

Randel Johnson : Oui, je pense que c'est l'absence (...) de renseignements sur les critères exacts qu'utilise le fonctionnaire [pour décider qui obtient un visa]. Et ce qu'on entend dire parfois, c'est que les demandeurs n'arrivent pas à comprendre pourquoi un visa leur a été refusé et estiment que l'explication qu'on leur a donnée n'est pas vraiment satisfaisante.

Je pense que cela peut parfois venir du fait (...) que les voyageurs ne sont pas nécessairement considérés comme des clients du département d'État (...) ; bien sûr, leur cas doit être examiné soigneusement, mais il arrive que certains voyageurs pensent ne pas être traités très correctement par certains fonctionnaires. Et qu'il s'agisse d'un petit ou d'un gros problème, cette impression se répand et nous estimons qu'une mise au point devrait parfois avoir lieu.

Janice Jacobs : Nous savons que nos employés consulaires à l'étranger représentent non seulement l'ambassade mais parfois tout le pays ou le gouvernement américain lui-même. C'est pourquoi nous ne cessons de leur répéter que, quelle que soit la réponse donnée à un demandeur de visa, il faut que la dignité de la personne qui se présente devant eux soit respectée. Ces gens doivent être traités avec dignité. Si un visa leur est refusé, ils doivent comprendre la raison de ce refus.

Notre personnel consulaire est tenu d'en donner la raison par écrit. Je pense qu'il arrive parfois que le demandeur soit nerveux, ce qui se comprend, et qu'il ne comprenne pas pourquoi la réponse est négative. Bien souvent, c'est parce qu'il n'a pas réussi à établir l'existence d'attaches suffisantes avec son pays et par conséquent,

comme l'exige la loi, l'agent consulaire doit refuser le visa car cette personne semble avoir l'intention d'immigrer aux États-Unis.

Question : Mais la question d'uniformité ?

Janice Jacobs : Chaque cas est tranché selon ses particularités si bien que vous pouvez avoir deux demandeurs qui se rendent au même rendez-vous mais dont les circonstances peuvent être différentes et les agents consulaires arrivent alors à des décisions différentes.

Nous donnons à tous ces agents la formation et les outils dont ils ont besoin mais tout repose, en définitive, sur leur décision quant à l'admissibilité de la personne. Je pense que, dans la plupart des cas, les officiers consulaires prennent les décisions qui conviennent mais ils sont humains et il arrive parfois qu'ils se trompent.

Question : Quel est le rôle du ministère de la sécurité intérieure dans tout cela ?

Michael Neifach : A vrai dire, selon la loi, c'est nous qui jouons le rôle principal dans l'établissement de la politique en matière de visas. C'est le département d'État qui délivre les visas, qui se charge des fonctions consulaires dans nos postes à l'étranger – qui détermine l'admissibilité des demandeurs de visa – mais une fois que l'intéressé arrive aux États-Unis, ce sont nos inspecteurs qui interviennent à chacun des points d'entrée aux États-Unis.

Nous nous heurtons à la plupart des problèmes et obstacles que Janice vient de mentionner : demandeurs nerveux, entretiens qui doivent avoir lieu dans des délais très courts, etc.

Le service clientèle est, nous l'avons toujours souligné, indispensable pour faire des États-Unis un pays accueillant et nous ne tolérons pas que nos inspecteurs ne traitent pas chacun avec dignité.

Je ne dirai pas que tout est parfait ; je pense que c'est un domaine dans lequel nous pouvons collaborer plus étroitement avec les milieux d'affaires sur les aspects des relations avec nos clients et c'est une chose que nous sommes disposés à envisager.

Nous avons un bureau du secteur privé qui représente un interlocuteur essentiel permettant aux milieux d'affaires de nous signaler leurs problèmes. Il prend ainsi connaissance de beaucoup de questions intéressantes, il aide à régler les problèmes et sert de liaison avec le monde des affaires.

Douglas Baker : L'une des choses qu'on nous dit,

« Le service clientèle est, nous l'avons toujours souligné, indispensable ... et nous ne tolérons pas que nos inspecteurs ne traitent pas chacun avec dignité. »

Michael Neifach

notamment dans les milieux d'affaires américains, c'est que, lorsqu'une demande de visa est rejetée, ce rejet ne semble découler d'aucune procédure fixe chez les agents consulaires (...) Telle demande est accordée, telle autre refusée, bien que les deux cas paraissent relativement semblables.

Ce que nous avons découvert, c'est que les grosses sociétés ont généralement des recours : soit

leur conseiller juridique s'en charge, soit elles utilisent la filière des chambres de commerce américaines pour obtenir rapidement un rendez-vous. Mais nous avons constaté qu'il n'existe guère de recours pour les petites et moyennes entreprises qui ne sont membres ni de la Chambre de commerce des États-Unis ni d'une AmCham à l'étranger.

C'est pourquoi nous avons contacté le département d'État et avons obtenu qu'il lance un programme pilote pour ouvrir à Washington un bureau chargé de faciliter l'obtention des visas, qui fournirait un débouché auquel les petites et moyennes entreprises pourraient recourir pour découvrir quel est le véritable problème [lorsqu'un visa est refusé].

Janice Jacobs : Nous avons effectivement lancé un programme pilote, uniquement pour la Chine – pour les sociétés américaines qui font des affaires en Chine – en raison du vif intérêt que suscite ce pays à l'heure actuelle. Et nous avons décidé, le mois dernier, d'étendre ce programme au monde entier.

Cela signifie que toute société américaine, quelle que soit sa taille, qui désire obtenir des renseignements sur la façon de procéder pour obtenir un visa ou qui a un sujet particulier qui la préoccupe peut contacter ce nouveau centre que nous avons créé dans notre bureau des visas. On peut le contacter par courrier électronique à l'adresse suivante : businessvisa@state.gov.

Question : Il semble que les problèmes que nous rencontrons soient les retards ou le manque de transparence et de compréhension de ce que doit faire le demandeur de visa.

Et c'est ce dont nous allons parler dans la troisième partie de notre discussion, c'est-à-dire comment nous assurer que la procédure est aussi fluide que possible et ce qu'on peut faire pour aider les agents consulaires et le ministère de la sécurité intérieure à évaluer les demandes.

Obtenir un visa d'affaires

Question : Notre étape suivante traitera donc des éléments pratiques de l'obtention d'un visa pour les États-Unis et des renseignements que les personnes qui voyagent pour affaires doivent fournir aux agents consulaires de nos ambassades.

Janice Jacobs : Comme je l'ai indiqué précédemment, nous donnons, sur notre site Internet, un grand nombre de renseignements sur les conditions d'obtention d'un visa. En fait, ce que les agents consulaires...

Question : Excusez-moi, de quel site Internet s'agit-il ?

Janice Jacobs : C'est <http://www.travel.state.gov>. Ce que l'agent consulaire veut obtenir, c'est autant de renseignements que possible sur le demandeur et sa situation dans son pays ainsi que sur le voyage qu'il entend faire aux États-Unis.

Et quand les gens se présentent, ils doivent être en mesure de prouver l'existence d'attaches. Ils doivent apporter des preuves de leurs attaches dans leur pays.

Question : Qu'entend-on par « attaches » ?

Janice Jacobs : C'est la preuve qu'ils ont un emploi, une famille dans ce pays, qu'ils sont inscrits dans un établissement scolaire, qu'ils ont une raison de regagner leur pays après leur bref séjour aux États-Unis.

Question : Et quel genre de document serait-il considéré comme preuve ?

Janice Jacobs : Eh bien, nous demandons parfois une lettre de leur employeur, des feuilles de paye (...) un titre de propriété s'ils sont propriétaires, des choses de ce genre. Il n'existe pas de liste de documents nécessaires mais tout ce qu'ils peuvent apporter pour montrer qu'ils sont bien établis dans leur pays est utile à l'agent consulaire.

En outre, en ce qui concerne le voyage aux États-Unis, les lettres qui expliquent qui est la personne en question, pourquoi elle doit se rendre aux États-Unis, ce qu'elle y fera – tout cela est très, très utile.

S'il n'existe aucun doute sur l'existence d'attaches avec son pays et sur le but de la visite de l'intéressé aux États-Unis, il lui est relativement facile de remplir les conditions requises pour l'obtention d'un visa.

Michael Neifach : Au ministère de la sécurité intérieure, lorsque nous procédons à l'inspection au

« S'il n'existe aucun doute sur l'existence d'attaches avec son pays et sur le but de la visite de l'intéressé aux États-Unis, il lui est relativement facile de remplir les conditions requises pour l'obtention d'un visa. »

Janice Jacobs

point d'entrée, nous prenons généralement en considération les mêmes éléments, nous voyons si les renseignements fournis concordent, si l'intéressé montre pourquoi il vient aux États-Unis et pourquoi il regagnera son pays (...) Nous passons de nouveau ces renseignements en revue à la frontière.

Quand le visa est demandé pour une durée plus longue et (une nouvelle entrée aux États-Unis), s'il y a eu des changements de circonstances, etc., il est important que le demandeur soit prêt à fournir des renseignements

supplémentaires sur ces nouvelles circonstances.

Question : L'intéressé devrait donc avoir ces documents sur lui lorsqu'il voyage ?

Michael Neifach : Cela ne peut pas faire de mal. Nos inspecteurs doivent prendre une décision au point d'entrée et, notamment si un long délai s'est écoulé depuis la délivrance du visa, il est important qu'il ait sur lui les renseignements nécessaires à l'appui de sa demande.

Elizabeth Dickson : Dans de telles situations, nous fournissons parfois une lettre au point d'entrée, si nous le jugeons nécessaire. Une autre chose que nous avons faite, en particulier avec nos programmes J-1, dans la lettre d'instructions, c'est de donner une liste détaillée non seulement des documents qu'ils doivent fournir au consulat mais aussi de ceux qu'ils devraient garder sur eux.

Janice, à propos de fortes attaches, j'avais mentionné ma société (...) Nous avons en fait mis au point, pour nos lettres, un questionnaire qui traite [de la nécessité de prouver l'existence d'attaches avec le pays], de façon à expliquer cette exigence, en particulier quand il y a un problème de langue. Dans un grand nombre de sociétés chinoises, par exemple, une partie de la rémunération d'un employé peut se constituer du logement fourni par la société. En ce cas, l'intéressé ne peut pas présenter de titre de propriété mais il peut prouver, dans une lettre, que son attache est son emploi de longue date et le fait que sa famille vit dans un logement fourni par la société. Nous essayons donc d'en tenir compte.

Janice Jacobs : Je pense que ce que fait Ingersoll-Rand est remarquable. Plus vous pouvez nous renseigner sur la société, sur ce que fera le demandeur de visa et sur le but [du voyage] : si c'est pour voir de l'équipement (...) si cela comprend une visite dans plusieurs villes, quel est

son itinéraire (...) tout ce genre de renseignement est extrêmement utile. Le demandeur devrait pouvoir expliquer, lui aussi, le but de son voyage et nous dire ce qu'il ou elle fera.

Permettez-moi d'ajouter rapidement une chose. Revenons à ce qui se passe au point d'entrée. Nous partageons, en fait, les informations sur les visas qui sont transmises électroniquement, si bien qu'aux points d'entrée, les inspecteurs peuvent rapidement confirmer que le visa a été délivré par nos soins et qu'il s'agit d'un document légitime. Je pense, en définitive, que cela facilite le voyage.

Randel Johnson : Mike, je veux simplement rassurer nos auditeurs. Il est très rare que quelqu'un dont le visa a été approuvé par le consulat se voie ensuite refuser l'entrée dans notre pays à son arrivée et qu'il doive regagner le sien.

Michael Neifach : Un tel cas serait tout à fait nouveau.

Janice Jacobs : Il se peut que de nouveaux renseignements aient été obtenus après la délivrance du visa, quelque chose de ce genre. Mais c'est effectivement très rare.

Question : (...) Je pense que beaucoup de gens ont entendu parler d'empreintes digitales ou d'appareils sur lesquels on pose les doigts. Tout d'abord, est-ce obligatoire pour tout le monde ?

Janice Jacobs : Le Congrès a adopté, en mai 2002, une loi qui exige en fait l'inclusion par le département d'État d'éléments d'identification biométrique pour les visas que nous émettons.

Question – Ce terme d'identificateur biométrique paraît bien vague.

Janice Jacobs : Ces éléments d'identification peuvent revêtir différentes formes. Vous avons décidé d'appliquer le programme prévoyant deux empreintes digitales parce que nous utilisons déjà une chose de ce genre au Mexique. Nous avons jusqu'au 26 octobre 2004 pour étendre ce système au monde entier si bien que, pour l'appliquer dans nos quelque 200 postes, nous avons utilisé pratiquement le même système que celui que nous avons au Mexique.

Il ne s'agit pas d'empreintes digitales à proprement parler mais d'une petite boîte qui scanne les doigts. Cela ajoute peut-être trente secondes à l'entrevue pour le visa, c'est donc très rapide et...

Question : Mais cela ne vise pas uniquement les

« Nous encourageons tous les demandeurs de visas d'affaires à présenter leur demande aussitôt que possible. »

Douglas Baker

musulmans ou le Moyen-Orient... ?

Michael Neifach : Absolument pas.

Janice Jacobs : Absolument pas.

C'est exigé dans le monde entier. Le but est essentiellement de confirmer l'identité du voyageur mais aussi de s'assurer qu'aucun visa n'a été délivré à cette même personne sous un autre nom. En d'autres termes, de nous assurer que nous n'avons pas affaire à un imposteur.

Michael Neifach : Lorsque la personne arrive au point d'entrée, les services des douanes et les responsables de la protection des frontières en font autant. Le dispositif [US-VISIT] va confirmer qu'il s'agit bien de la personne qui a obtenu ce visa.

Cela ne ralentit donc pas le processus. Cela nous facilite les choses : on confirme que cette personne est bien qui elle déclare être, qu'elle a des activités légitimes et qu'elle peut donc entreprendre sa visite.

Janice Jacobs : Tant qu'elle peut prouver qu'elle est bien établie dans son pays et qu'elle peut expliquer pourquoi elle se propose de venir aux États-Unis, elle ne devrait avoir aucun problème.

Michael Neifach : A propos d'US-VISIT, on s'inquiétait beaucoup de la façon dont cette mesure serait appliquée, en particulier aux frontières terrestres. Or jusqu'à présent, cela a été appliqué sans grands retards aux frontières. Les chambres de commerce comme celle de Laredo [ville du Texas située à la frontière avec le Mexique], qui s'inquiétaient beaucoup à ce sujet, sont satisfaites de la façon dont cela se passe.

Question : Pourquoi n'abordons-nous pas cette question dans la prochaine partie de notre discussion car c'est précisément ce dont nous allons parler. Que faire si un visa est refusé et comment faire appel de cette décision et obtenir davantage de renseignements sur la raison de ce refus ?

Quand on a besoin d'assistance

Question : Bienvenue à la dernière phase de notre discussion. Je voudrais consacrer un peu de temps, avant de conclure cette réunion, aux mesures pratiques que les milieux d'affaires américains peuvent prendre pour faciliter l'obtention de visas qui permettront à leurs clients et à leurs employés de venir aux États-Unis.

Je voudrais également qu'on parle (...) de ce qui se passe si quelque chose ne marche pas, si un visa est refusé, si on doit agir très rapidement, en cas d'événements inattendus ?

Doug, parlez-nous des « foreign commercial officers »,

ou attachés commerciaux. Que font-ils et où peuvent-ils être utiles dans tout ce processus ?

Douglas Baker: Alex, le « Foreign Commercial Service », ou Service commercial à l'étranger, a des bureaux dans 85 pays et ces bureaux se trouvent dans la plupart des ambassades et consulats.

Avant le 11 septembre 2001, ils pouvaient servir de répondant à un demandeur de visa. À la suite des changements qui ont été apportés à la législation depuis le 11 septembre, ce service a été éliminé. Nous espérons qu'avec les nouvelles modifications que nous apportons au système des visas, c'est l'une des choses que nous pourrions rétablir.

À défaut de quoi nous encourageons assurément tous les demandeurs de visas d'affaires à présenter leur demande de visa aussitôt que possible.

Il est bon que les sociétés réunissent autant de renseignements que possible.

Et elles doivent évidemment se souvenir que, si un visa leur a été refusé ou si elles ne peuvent pas en obtenir un aussi rapidement qu'elles le désireraient, elles peuvent contacter le ministère du commerce, soit à Washington soit par le truchement du service commercial (de l'ambassade des États-Unis dans leur pays).

Question – Connaissez-vous un site Internet qui indique où le service commercial est situé ?

Douglas Baker: Oui, par l'intermédiaire du principal site Internet du ministère du commerce, <http://www.doc.gov>, et en utilisant le lien au Foreign Commercial Service.

Janice Jacobs: C'est à l'agent consulaire qui accorde le rendez-vous qu'il appartient de décider si la personne remplit les conditions requises pour obtenir un visa. Et, comme je l'ai dit, plus ce fonctionnaire dispose de renseignements et plus il lui est facile de prendre cette décision.

Nous avons parlé brièvement de ce qui se passe quand un visa est refusé. En fait, tous les refus qui émanent de ceux que nous appelons les « line officers », c'est-à-dire les agents consulaires qui prennent les décisions concernant les visas, tous ces refus sont passés en revue par leur supérieur hiérarchique au poste et, si ce dernier n'est pas d'accord, le demandeur est convoqué pour un nouvel entretien.

Les intéressés ont toujours la possibilité de présenter une nouvelle demande de visa. Rien ne les en empêche. Cependant, nous leur disons toujours qu'à moins qu'un renseignement n'ait manqué ou que les circonstances n'aient vraiment changé, il ne serait probablement pas indiqué de faire une nouvelle demande dès le lendemain. Mais s'ils pensent que l'agent n'a pas compris leur cas ou

leur situation, alors, bien sûr, ils devraient s'estimer libres de présenter une nouvelle demande.

Ici, aux États-Unis, nous ne contrôlons pas tous les cas traités par les postes mais nous prêtons attention aux taux de refus. Si par exemple il existe dans le même poste une grande différence entre les taux de refus de deux agents consulaires, alors nous pouvons poser des questions à ce sujet. Et leur supérieur au poste peut également le faire.

Question: Y a-t-il un moyen de savoir pourquoi on vous a refusé un visa ?

Janice Jacobs: Absolument. Quand un visa vous est refusé, vous recevez un document qui explique en vertu de quel chapitre de la loi, qu'il s'agisse de 214(b) ou d'un autre ; on vous l'indique expressément.

Question: Qu'est-ce que 214(b) ?

Janice Jacobs: 214(b) est la clause la plus couramment invoquée pour justifier un tel refus. Cela signifie que l'agent consulaire pensait que vous aviez l'intention d'immigrer, de vous installer aux États-Unis. Vous n'avez pas été en mesure d'établir l'existence d'attaches dans votre pays.

Question: Donc, dans ce cas, si vous pouviez fournir des documents supplémentaires qui montreraient une raison impérieuse pour laquelle vous regagneriez votre pays, cela pourrait justifier la présentation d'une nouvelle demande.

Cependant, même quand un rendez-vous a eu lieu, n'y a-t-il pas un délai administratif de délivrance de visa ? Cela semble être l'impression.

Janice Jacobs: Pour 97 % des personnes qui se présentent, si, une fois que l'entretien a eu lieu, on décide qu'elles ont rempli les conditions requises pour l'obtention d'un visa, elles l'obtiennent soit le jour même soit dans les quarante-huit heures.

Il y a un très faible pourcentage de cas qui doivent être soumis à Washington pour vérification [contrôle de sécurité]. C'étaient les cas qui, en 2002 et 2003, causaient d'importants retards et c'est un domaine dans lequel nous avons fait des progrès très importants. Nous sommes passés de 79 à 14 jours [de durée de l'enquête de sécurité]. Je pense donc que nous avons réalisé des progrès remarquables sur ce point.

Michael Neifach: Le ministère de la sécurité intérieure et le département d'État collaborent très étroitement pour voir quelles autres améliorations pourraient être apportées : comment procéder rapidement aux contrôles quand ils s'imposent, comment éviter de contrôler une personne qui serait déjà soumise à un autre contrôle.

Randel Johnson: Janice, puis-je vous demander si on

doit soumettre de nouveau un dossier complet, en cas de nouvelle demande ?

Janice Jacobs : C'est effectivement obligatoire.

Randel Johnson : Payer de nouveau les droits ?

Janice Jacobs : Oui.

Randel Johnson : Je viens de verser 100 dollars à l'ambassade de Russie pour le mien – c'est une grosse somme pour bien des gens.

Mais y a-t-il une procédure par laquelle un demandeur pourrait dire : « Écoutez, cet agent consulaire ne me traite pas convenablement. Je veux que quelqu'un d'autre examine mon dossier », faire une nouvelle demande et obtenir qu'une seconde paire d'yeux l'examine. Est-ce possible ou non ?

Janice Jacobs : Un grand nombre de postes ont un système selon lequel si on vous a refusé un visa plusieurs fois, disons deux fois, et que vous présentez une nouvelle demande, la troisième fois, le chef de service examinera votre cas. Cela varie d'un poste à l'autre, en fonction du volume de travail et de la taille de la section [consulaire].

Question : Vous avez parlé d'un site Internet du département d'État.

Janice Jacobs : En effet.

Question : Mais vous avez également dit qu'il existe des différences d'un pays à l'autre. Comment peut-on se renseigner sur ces différences ? Quel est le meilleur endroit où s'adresser ?

Janice Jacobs : Si vous consultez notre site Internet [<http://www.travel.state.gov>], vous pourrez établir un lien avec toutes nos ambassades et tous nos consulats qui délivrent des visas. Et nous avons demandé à tous les postes de préciser, sur leur site Internet, les modalités qu'ils ont mises en place pour permettre aux gens de faire une demande sur une base urgente.

Question : Et existe-t-il, au « Foreign Commercial Service » ou ailleurs (...), des dispositions pour les voyageurs d'affaires demandeurs de visas, des dispositions particulières à leur intention ?

Janice Jacobs : Assurément. Nous avons toutes sortes de programmes. Nous avons des programmes grâce auxquels les gens qui sont inscrits auprès d'une AmCham peuvent obtenir un rendez-vous dans un délai très court. Dans certains de nos postes, il y a, dans la section consulaire, un représentant des milieux d'affaires. Les sociétés peuvent contacter cette personne pour obtenir un rendez-vous. Chaque poste procède un peu différemment.

Je pense que, depuis le 11 septembre 2001, on fait l'erreur de croire que nous refusons maintenant davantage de visas en vertu de la section 214(b), qui est celle qui traite de l'intention d'immigrer. Le fait est qu'à l'échelle

mondiale, notre taux de refus est légèrement plus bas, à l'heure actuelle, qu'il ne l'était avant le 11 septembre.

Nous constatons qu'en réalité, nous partageons davantage de renseignements avec les autres services, que nous sommes en mesure de confirmer, pour les étudiants par exemple, qu'ils ont été admis dans un établissement (...). Toutes ces choses ont pour résultat un taux plus élevé de délivrance de visas depuis le 11 septembre.

(...) Les critères utilisés pour la délivrance d'un visa n'ont pas changé. Ce qui a changé, c'est que nous avons pris des mesures pour en savoir davantage sur les demandeurs. Nous avons des entretiens avec davantage de demandeurs et nous examinons plus étroitement les documents et autres éléments mais les critères à remplir n'ont pas changé.

L'animateur : Je pense que le moment est venu de clore cette discussion. Je tiens à vous remercier tous d'être venus ici et d'avoir discuté de ces questions importantes. Ce qui importe, selon moi, c'est que les portes de l'Amérique soient ouvertes et que nous accueillions les visiteurs étrangers, qu'ils viennent pour affaires, pour faire des études ou comme touristes.

J'espère que nous aplanirons rapidement certaines des difficultés qui ont été mentionnées aujourd'hui et je pense que nous avons compris que certains des mythes qui circulent ne sont en fait que des mythes et qu'il y a des mesures que le monde des affaires et les demandeurs peuvent prendre pour faciliter le processus.

Je vous remercie encore d'être venus et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir aux États-Unis. Merci. ■

1. Ingersoll-Rand est un manufacturier industriel qui compte plus de 40 000 employés et plus de 80 usines à travers le monde.
2. La Chambre de commerce des États-Unis (AmCham) est la plus importante fédération commerciale sans but lucratif au monde, représentant 3 millions de sociétés et comptant à l'étranger 102 bureaux qui représentent les grosses sociétés et petites entreprises américaines dans divers pays.

« J'entre et je sors sans problèmes »

CARLOS VANNI

Directeur du développement commercial pour le Chili
Bac Florida Bank
Santiago (Chili)



En ma qualité de directeur du développement commercial pour le Chili à la banque BAC Florida Bank, je suis chargé de promouvoir le marché florissant des biens d'équipement américains en

garantissant les prêts de banques américaines aux acheteurs chiliens. Je fournis un soutien financier à mes clients dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et des transports. Les États-Unis sont essentiels dans mon travail parce qu'ils fournissent à mes clients les biens et les services dont ils ont besoin pour continuer à faire des affaires dans un marché devenu très concurrentiel.

Du fait de la nature de mon travail, je me rends aux États-Unis deux ou trois fois par an depuis sept ans. Depuis les attaques du 11 septembre 2001, j'ai noté des changements fondamentaux dans le dispositif de sécurité de ce pays.

Il existe dans le public le sentiment que le renforcement de la sécurité dans les aéroports est préjudiciable au commerce avec les États-Unis. Dans mon cas, l'incommodité a été minime.

C'est dans le renforcement de la sécurité des aéroports que j'ai pu observer les plus grands changements. Les États-Unis soumettent maintenant les passagers qui embarquent à des mesures de sécurité plus strictes et leur inspection, comme celle des bagages, est plus poussée.

Lorsque je me rends aux États-Unis, les agents des douanes prennent ma photo et relèvent mes empreintes digitales. Lorsque je passe le portail de sécurité, ils me demandent d'enlever mes chaussures et souvent un membre du personnel de sécurité me fait passer une inspection physique. Mes bagages passent devant une caméra de sécurité et quelquefois ils sont fouillés.

Ces mesures de sécurité m'ont incité à faire plus attention à la manière dont je fais mes valises. Quelquefois, il m'est arrivé de me faire confisquer une paire de petits ciseaux que j'avais empaquetée dans mon bagage à main mais je n'ai pas eu d'autres difficultés.

À l'évidence, les files d'attente sont un peu plus longues du fait de ces mesures et je dois prévoir plus de temps à l'aéroport pour passer les postes de sécurité. Cependant, comme étranger entrant dans le pays, je n'ai jamais été traité avec condescendance et l'on ne m'a jamais manqué de respect. Les seules questions qui me sont posées portent sur le but et la durée de ma visite. Je rentre et je sors sans difficultés.

Pour ce qui est de mes affaires, les événements du 11 novembre ne m'ont pas obligé à y apporter des modifications drastiques. Je mène mes affaires aux États-Unis comme je le faisais avant les attaques et je n'ai pas eu à modifier mes plans d'entreprise. Le marché américain continue d'être crucial pour mes entreprises et les événements du 11 septembre n'ont pas affecté l'impression de sécurité que je ressens lorsque je viens aux États-Unis.

Les mesures de sécurité supplémentaires ne sont pas onéreuses et, personnellement, je n'en ai pas ressenti de grande gêne. C'est toujours un plaisir que de travailler aux États-Unis.

Oui, il est vrai qu'il faut plus longtemps pour passer à la sécurité et que je dois arriver à l'aéroport deux heures plus tôt mais ces changements sont prévisibles et nécessaires. Cela ne me fait rien de faire la queue un peu plus longtemps parce qu'en dernière analyse, cela me rassure sur ma sécurité.

Les améliorations apportées à la sécurité montrent que les États-Unis s'emploient à protéger et leurs citoyens et leurs visiteurs contre des attaques terroristes possibles. ■

« Sécurité renforcée, incommodité minime »

JIMMY CHAN
RJP Limited
Hongkong



Comme de nombreux hommes d'affaires chinois de Hongkong, de temps en temps je dois me rendre à l'étranger pour mon entreprise d'import-export. En mai dernier, j'ai passé une semaine aux États-Unis à établir des contacts professionnels.

Le vol de Hongkong à Chicago a été sans histoires et j'ai atterri tôt le matin à Chicago (mais il faisait déjà nuit en Asie). Je me suis présenté au contrôle des passeports, dans la queue du guichet des visiteurs. Il y avait quelque 30 à 40 personnes devant moi et je me suis préparé à attendre patiemment mon tour.

J'ai noté que deux agents nous disposaient en file indienne pour nous diriger vers le bon guichet. Tout se passait calmement, sans aucun accrochage. Parmi les agents de police affectés à cette partie du terminal, j'ai remarqué une femme d'origine asiatique.

Un panneau nous demandait de ne pas allumer nos portables : les contrevenants risquaient de se faire confisquer leurs téléphones. Nous n'étions plus dans l'avion et je me suis demandé la raison de cette restriction : je ne pouvais pas imaginer qu'un portable puisse poser problème. J'ai appris depuis que c'était une précaution supplémentaire.

Il m'a fallu une quinzaine de minutes pour arriver en tête de la queue. Je me suis avancé vers un agent des services de l'immigration qui m'a posé quelques questions. Satisfait de mes réponses, elle m'a demandé de poser l'index des deux mains sur un écran, l'un après l'autre, aux fins de scannage électronique de mes empreintes. J'ai fait ce qu'elle me demandait et elle a apposé un timbre sur mon passeport HKSAR (Hongkong Special Administration Region) m'autorisant à entrer aux États-Unis. Tout le processus n'a demandé que deux ou trois minutes et ne m'a posé aucun problème.

S'il est vrai que je n'ai pas eu à me faire scanner mes empreintes digitales lorsque je me suis rendu dans d'autres pays, je pense que les mesures supplémentaires requises par les États-Unis ne me gênent pas particulièrement. Je ne pense pas que les données personnelles qu'ils ont pu collecter risquent de me causer le moindre préjudice, ni à moi ni à mon pays et, dans la mesure où tous les visiteurs doivent se soumettre à la même procédure, cela contribue à garantir la sécurité du pays.

En tant que citoyen chinois vivant à Hongkong, je me souviens que nous avons souffert des répercussions des attaques du 11 septembre 2001. Je pense que nous avons tout intérêt à contribuer à ce que les États-Unis restent un pays sûr et prospère pour ses citoyens. Le prix à payer à cette fin, en tant que visiteur, est minime et je suis content de le supporter. ■

BIBLIOGRAPHIE (en anglais)

The Institute of International Education, Inc.
Intensive English USA: The World's Most Complete Guide to Intensive English Language Instruction. Washington, DC: The Institute of International Education, Inc., 2005.
<http://www.iiebooks.org/inad.html>

James, Marsha. *Studying in the United States Still Is Favored by International Students*. Washington, DC: Voice of America News, 23 August 2005.
<http://www.voanews.com/english/archive/2005-08/2005-08-23-voa1.cfm>

Kopp, Harry W. *Commercial Diplomacy and the National Interest*. New York, NY: Business Council for International Understanding, 2004.
http://www.bciu.org/news/Commercial_Diplomacy_National_Interest.htm

Lake, Jennifer E. *Border and Transportation Security: Overview of Congressional Issues*. Washington, DC: Library of Congress, Congressional Research Service, 7 April 2005.
http://www.mipt.org/pdf/CRS_RL32705.pdf

Phillips, Don. "A New Look for U.S. Air Security?" *International Herald Tribune* (30 June 2005): pp. 14, 17.
<http://www.ihb.com/articles/2005/06/29/business/trans30.php>

Povo, Kelly. *Roadsides: Images of the American Landscape*. Plymouth, MN: Crotalus Publishing, 2004.
http://www.crotaluspublishing.com/book_roadsides.html

Priven, Judy. *Hello! USA: Everyday Life for International Visitors and Residents*. Bethesda, MD: Hello! America, Inc., 2005.
<http://www.hellousa.com/bookstore.asp#hellousa>

Reader's Digest Association. *Discover America: A Comprehensive Travel Guide to Our Country's Greatest Destinations*. Pleasantville, NY: Reader's Digest Association, 2004.
<http://www.amazon.com/exec/obidos/tg/detail/-/0762104341/102-1511707-0869748?v=glance>

Travel Industry Association of America. *Tourism Works for America*. Washington, DC: Travel Industry Association of America, 2004.
<http://www.tia.org/pubs/pubs.asp?PublicationID=33>

U.S. Congress. House. Committee on Energy and Commerce. Subcommittee on Commerce, Trade, and Consumer Protection. *Travel, Tourism, and Homeland Security: Improving Both Without Sacrificing Either*. 108th Cong., 2nd sess., 23 June 2004.
<http://energycommerce.house.gov/108/Hearings/06232004hearing1311/hearing.htm>

U.S. Department of Homeland Security. Office of the Press Secretary. *Fact Sheet: US-VISIT*. Washington, DC: Department of Homeland Security, 11 August 2005.
<http://www.dhs.gov/dhspublic/display?content=4711>

U.S. Department of Homeland Security. U.S. Customs and Border Protection. *DHS Offers Travel Tips for Arriving Foreign Students and Exchange Visitors*. Washington, DC: Department of Homeland Security, 4 January 2005.
http://www.cbp.gov/xp/cgov/newsroom/press_releases/0012005/01042005.xml

U.S. Department of State. Bureau of Consular Affairs. *Visa Waiver Program*. Washington, DC: Department of State, July 2005.
http://travel.state.gov/visa/temp/without/without_1990.html

U.S. Department of State. Bureau of Educational and Cultural Affairs. Fulbright Program. *Fortieth Report of the J. William Fulbright Foreign Scholarship Board*. Washington, DC: Department of State, 2004.
<http://exchanges.state.gov/education/fulbright/jffsb/annualreport/2003/>

U.S. Department of State. Bureau of Educational and Cultural Affairs. Office of Global Educational Programs. Educational Information and Resources Branch. *If You Want to Study in the United States*. Washington, DC: Department of State, 2003.
<http://educationusa.state.gov/pubs.htm>

Yale-Loehr, Stephen, Demetrios G. Papademetriou, and Betsy Cooper. *Secure Borders, Open Doors: Visa Procedures in the Post-September 11 Era*. Washington, DC: Migration Policy Institute, 2005.
http://www.migrationpolicy.org/pubs/visa_report.pdf

Le département d'État n'est nullement responsable du contenu ou de l'accessibilité des sites Internet indiqués ci-dessus. Tous ces sites étaient accessibles en septembre 2005.

SITES INTERNET (en anglais)

Informations sur les États-Unis.

Council for International Exchange of Scholars:
Fulbright Programs for Visiting (Non-U.S.) Scholars
http://www.cies.org/vs_scholars/

The Institute of International Education, Inc.
<http://www.iie.org/>

See America
<http://www.seeamerica.org/>

Travel Industry Association of America
<http://www.tia.org/>

U.S. Chamber of Commerce: American Chambers of
Commerce Abroad (AmChams)
<http://www.uschamber.com/international/directory/>

U.S. Chamber of Commerce: Travel and Tourism
Across America
<http://www.uschamber.com/ncf/initiatives/travel.htm>

U.S. Chamber of Commerce: Visa Issuance
<http://www.uschamber.com/issues/index/immigration/visas.htm>

U.S. Department of Commerce:
International Trade Administration
<http://www.ita.doc.gov/>

U.S. Department of Commerce: International Trade
Administration: U.S. Commercial Service: Export.gov
http://www.export.gov/comm_svc/

U.S. Department of Homeland Security: Transportation
Security Administration: Travelers and Consumers:
Travel Tips
<http://www.tsa.gov/public/display?theme=183&content=09000519800720a4>

U.S. Department of Homeland Security:
U.S. Citizenship and Immigration Services:
Temporary Visitors
<http://uscis.gov/graphics/services/tempbenefits/>

U.S. Department of Homeland Security:
U.S. Immigration and Customs Enforcement: Student
and Exchange Visitor Information System (SEVIS)
<http://www.ice.gov/graphics/sevis/>

U.S. Department of Homeland Security: US-VISIT
<http://www.dhs.gov/dhspublic/display?theme=91&content=3768>

U.S. Department of State: Bureau of Consular Affairs:
Biometrics
http://travel.state.gov/visa/immigrants/info/info_1336.html

U.S. Department of State: Bureau of Consular Affairs:
Temporary Visitors to the U.S.
http://travel.state.gov/visa/temp/temp_1305.html

U.S. Department of State: Bureau of Educational and
Cultural Affairs: EducationUSA
<http://educationusa.state.gov/>

U.S. Department of State: Bureau of Educational and
Cultural Affairs: EducationUSA: U.S. Visa Information
<http://educationusa.state.gov/usvisa.htm>

U.S. Department of State: Bureau of Educational and
Cultural Affairs: Fulbright Program
<http://exchanges.state.gov/education/fulbright/>

U.S. Department of State: Bureau of Educational and
Cultural Affairs: International Visitor
Leadership Program
<http://exchanges.state.gov/education/ivp/>

U.S. Department of State: Foreign Consular
Offices in the United States
<http://www.state.gov/s/cpr/rls/fcol>

U.S. Department of State: International Information
Programs: Diversity in the United States
<http://usinfo.state.gov/usa/diversity/>

U.S. Department of State: International Information
Programs: Global Issues: Visas and Passports
http://usinfo.state.gov/gi/global_issues/immigration.html

U.S. Department of State: International Information
Programs: InfoUSA: Travel: Overviews
<http://usinfo.state.gov/usa/infousa/travel/travover.htm>

U.S. Department of State: International Information
Programs: U.S. Society, Culture and Values
<http://usinfo.state.gov/usa/>

Voice of America News: Visiting the USA
<http://www.voanews.com/english/travelusa.cfm>

Le département d'État n'est nullement responsable du contenu ou de l'accessibilité des sites Internet indiqués ci-dessus. Tous ces sites étaient accessibles en septembre 2005.

NOTES

Ces pages vous permettront de prendre des notes et d'organiser vos documents. Il est extrêmement important de vérifier auprès du Consulat américain de votre pays les informations précises concernant la demande de visa ainsi que les formulaires et les documents requis. Ainsi, les étudiants doivent présenter des documents supplémentaires, notamment le formulaire DS-2019 et une lettre prouvant leur admission dans une université américaine.

Adresse du Consulat américain :

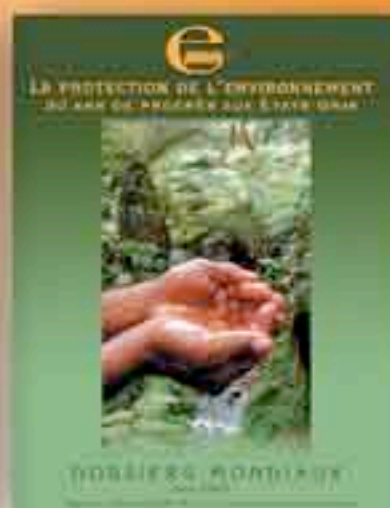
Numéro de téléphone du Consulat américain :

Heures de rendez-vous :
Directives :

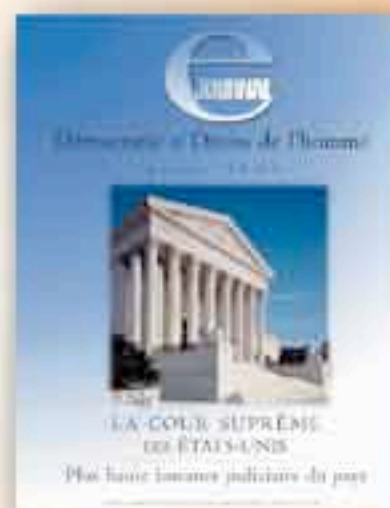
CHECK-LIST:

- ☐ Passeport
- ☐ Photographie
- ☐ Formulaire DS-156 dûment rempli
- ☐ Formulaire supplémentaire DS-157 dûment rempli (si nécessaire)
- ☐ Récépissé des frais de demande de visa
- ☐ Documents prouvant votre intention de retourner dans votre pays de résidence (exemples : justificatif d'emploi, bulletins de salaires, actes de propriété, relevés bancaires, anciens passeports attestant de précédents voyages à l'étranger.)
- ☐ Autres documents (si nécessaires):

NOTES



UNE
REVUE
MENSUELLE
PROPOSÉE
DANS
DIFFÉRENTES
LANGUES



CONSULTEZ LA LISTE COMPLÈTE DES TITRES
<http://usinfo.state.gov/journals/journals.htm>